DIXIÈME ANNÉE. — N° 218 1er FEVRIER 1906 LE NUMÉRO : 50 CENTIMES.

L'ÉCHO
DU
MERVEILLEUX
REVUE BI-MENSUELLE

UN CHATEAU HANTE

Il s'agit bien, en effet, d'un château hanté... Un de plus! diront nos lecteurs, et ils s'étonneront peut-être que nous donnions la première place aujourd'hui à des phénomènes dont nous reléguons d'ordinaire — tant ils sont communs — la relation dans les *Çà et là*...

Expliquons donc tout d'abord le pourquoi de l'intérêt très particulier, selon nous, qui s'attache aux faits dont nous allons parler.

Les « maisons hantées » qu'il nous a été donné jusqu'ici d'étudier, par nous-même ou par nos collaborateurs, ne présentaient pas toutes... comment dirai-je !... la même forme de hantise. Dans les unes on entendait des bruits ; dans les autres, on constatait des bris ou des déplacements d'objets ; dans celles-ci des spectres apparaissaient ; dans celles-là des pierres étaient projetées sans qu'on pût déterminer d'où elles venaient...

Mais si les phénomènes étaient variés, ils semblaient toujours être liés à une même cause : la présence dans le lieu « hanté » d'un ou de plusieurs médiums.

A la maison d'Yseures, par exemple, les phénomènes cessèrent de se produire quand on éloigna Renée Sabourault, la fillette qui, dans la suite, servit de sujet à tant d'intéressantes expériences. Au moulin du Perbet, les phénomènes disparurent de même quand on éloigna les deux enfants du meunier, et se reproduisirent, avec moins d'intensité il est vrai, à l'endroit où l'on avait conduit ces deux enfants.

Le château de la Commanderie à Villefranche-sur-Cher

On peut dire que la relation de cause à effet est constante entre la présence des médiums et la production des phénomènes.

De ce point acquis, nous avons tiré diverses conséquences ; nous avons même essayé d'en déduire une sorte de théorie provisoire de la « hantise »...

Or, ce qui s'est passé dans le château qui fait l'objet de cet article, le château de la Commanderie, situé près de Villefranche, dans le département de Loir-et-Cher, détruit toutes nos hypothèses.

A la Commanderie, comme on va le voir, les phénomènes paraissent absolument indépendants de la présence d'un médium.

La Commanderie est un ancien château-fort, dont nous ignorons l'histoire exacte, et qui, au moment de la Révolution, était habité par des moines, appelés les Commandeurs.

Une légende prétend que les moines, avant

d'abandonner ce château, où ils espéraient revenir après la tourmente, avaient enfoui des trésors dans le cimetière qui s'étendait au pied des murailles et qui, depuis une soixantaine d'années, a été transformé en un champ de vigne. Rien jusqu'à présent n'est venu démontrer que la légende contenait une part de vérité. Les fouilles que les différents propriétaires ont faites depuis cent ans sont restées toutes sans résultat...

Faut-il, comme on le croit dans le pays, penser que les phénomènes actuels sont dus aux âmes des moines qui reviennent voir si leur trésor est toujours à sa place? L'explication peut fournir le thème d'un joli conte fantastique. On nous pardonnera de ne pas y voir autre chose.

Ce qu'il y a de certain, c'est que, ces phénomènes, on ne les aurait jamais connus, si un curieux procès qui s'est, tout dernièrement, plaidé à Romorantin, n'avait éveillé la curiosité d'un de nos amis, qui a bien voulu nous fournir les éléments de cette étude.

Ce procès avait pour point de départ une cause des plus vulgaires. Le locataire de la Commanderie M. de G... demandait au propriétaire la résiliation de son bail, en se fondant sur ce fait que l'eau de la propriété était de mauvaise qualité.

Or, au cours des débats, auxquels, par hasard assistait notre ami, l'avocat du propriétaire insinua que la raison alléguée par le locataire était un prétexte et que la vraie raison de son désir de quitter la Commanderie était la peur qu'il avait des « revenants ».

Comme on peut le croire, l'avocat ne se fit pas faute, en toute courtoisie d'ailleurs, de plaisanter M. de G... sur cette « phobie » renouvelée du moyen âge, et que la science moderne a jusqu'à présent oublié de cataloguer...

Mais l'allusion avait, comme on dit, mis la puce à l'oreille de notre ami. Il fit son enquête, et cette enquête lui permit de recueillir les renseignements que voici.

En février dernier, Mme de G..., dont l'attention avait été attirée par les aboiements d'un de ses chiens, aperçut un pauvre qui cherchait à se dissimuler derrière un arbre. Elle s'approcha du malheureux et, émue de pitié, lui fit donner à boire et à manger.

Elle lui demanda ensuite comment il avait pénétré dans la propriété, dont toutes les portes étaient fermées. Il ne put le dire et devint soudain muet à toutes les questions qu'on lui posait. Ce fut le commencement des « apparitions ».

Le soir du même jour, M. de G... lisait dans sa chambre, où il se trouvait avec sa femme. Tout à coup une porte s'ouvre, Mme de G..., demande : « Qui est là? ». Pas de réponse. M. de G... se précipite dans la pièce voisine et ne voit personne. Pensant que c'est le mendiant qui s'est introduit dans la maison, il commence une battue en règle. Tout est en ordre. Les portes donnant sur le dehors sont fermées à clef.

Trois ou quatre jours plus tard, M. de G. . se trouvait seul dans la salle à manger. De nouveau, une porte s'ouvre soudain. Il se précipite et ne voit rien, ni personne...

Le lendemain, au matin, à l'heure où l'on vient du bourg apporter le pain, M. et Mme de G. . aperçoivent un homme dans le jardin. Croyant que c'est le garçon boulanger, M. de G... envoie une bonne à sa rencontre. Or, avant que la bonne ait eu le temps de le rejoindre, cet homme qui était vêtu de noir disparut, sans qu'on pût deviner comment. Les femmes de charge qui se trouvaient près de la grille d'entrée n'avaient vu entrer ni sortir qui que ce fût. La propriété est entourée de murs.

Une nuit, une table qui se trouvait dans la chambre à coucher de M. de G. . se mit à danser pendant deux ou trois minutes.

D'autres fois, ce furent des bruits, le bruit d'un marteau frappant sur une enclume ou le bruit d'une scie coupant du bois...

A la fin du mois d'août, on entendit dans une chambre des cris, des jurons...

Les chiens, qui sont de bons chiens de garde, sont pris, à certains moments, d'une véritable épouvante. Ils reculent en montrant les dents, comme s'ils avaient devant eux un ennemi menaçant et invisible...

Tels sont les faits.

La première pensée de notre ami, procédant par analogie, avait été de rechercher quelle était la personne dont la présence coïncidait avec les phénomènes.

M. et Mme de G... habitent avec deux bonnes. Le champ des recherches était restreint.

Il pouvait se faire que les deux bonnes fussent les médiums. Il fallut renoncer à cette hypothèse. Les phénomènes se produisirent plusieurs fois alors que l'une des bonnes seulement était présente. Ils se produisirent également lorsque cette bonne fut remplacée.

Il ne fallait pas davantage supposer que le médium fût Mme de G... ou son mari. L'enquête, en effet, permit d'établir que des phénomènes, analogues à ceux que nous venons de signaler, s'étaient produits pendant le séjour de précédents locataires...

L'explication des faits par le fluide des médiums, même s'il était constaté que l'un des habitants actuels de la Commanderie est doué de facultés médianimiques, serait inapplicable en la circonstance.

Dans les « maisons hantées » où il est prouvé que les faits sont liés à la présence d'un médium, cette présence, si elle est une condition nécessaire, n'est pas une condition suffisante.

En outre de la *présence*, on constate la *proximité* du médium. Or, à la Commanderie, dans le cas notamment de l'apparition du mendiant, cette dernière condition, même si on supposait prouvée la présence d'un médium parmi les habitants du château, n'était pas remplie, car l'apparition se produisit, comme on l'a vu, hors de la maison et à une grande distance.

Il faut donc, si les faits que nous venons de relater sont exacts — et les témoignages recueillis permettent difficilement d'en douter — renoncer, au moins en ce qui les concerne, aux hypothèses dont nous nous étions contentés jusqu'à ce jour.

Mais si nos hypothèses ne s'ajustent pas à ces faits, existe-t-il d'autres hypothèses que l'on puisse leur adapter ?... C'est une question que je pose, et je convie nos lecteurs à chercher la réponse avec nous.

GASTON MERY.

Reportages dans un fauteuil

*** *Le Merveilleux et le mariage du Roi d'Espagne. La légende de Mouriscot.*

Le merveilleux fleurit autour de ce mariage du jeune Roi-Charmant, comme si toutes les fées avaient voulu mettre leur cadeau dans la corbeille. Peut-être se rappelle-t-on la belle histoire de la bohémienne centenaire et du dinar d'or des Al-Moravides, qui devait se retrouver au bracelet de la princesse élue ? La villa même où le Roi fait sa cour à la charmante princesse E a a sa légende. La voici, telle que le baron Pawel-Rammingen, époux morganatique de la princesse de Hanovre, la racontait au Roi, l'autre matin, après déjeuner, pendant que les princesses étaient allées mettre leurs manteaux d'automobile. (Et le bien informé correspondant du *Figaro*, M. Jules Aubert, peut attester la vérité de ces détails.)

Le Roi, admirant le paysage, posait quelques questions au baron sur Mouriscot et son lac.

— Cette maison et ce lac ont leur légende, dit M. de Pawel-Rammingen. Lorsque M. Bellairs acheta Mouriscot, il y a quelque trente ans, le propriétaire lui dit : — « Ah ! monsieur, vous ne savez pas ce que vous achetez ; cette maison est la maison du bon Dieu. »

Jadis, à l'endroit où se trouve le lac, s'élevait un village, habité par de méchantes gens. Un pauvre étranger vint un jour y demander l'hospitalité. Mais il fut rebuté par tous et chassé du seuil de chaque maison. Cette âpreté ne prédestinait-elle pas bien l'endroit à devenir une station balnéaire ? Enfin, sortant du village, l'étranger frappa à la porte de cette maison-ci, qui était la pauvre demeure d'une veuve charitable.

Elle s'empressa de l'accueillir, lava elle-même les pieds poudreux du pèlerin et lui offrit le lait, le pain et les fruits qui formaient son menu modeste.

Lorsque l'étranger se sépara de son hôtesse pour prendre du repos, il lui recommanda de ne point s'inquiéter et de ne pas regarder par la fenêtre avant le jour, quoi qu'elle entendît. La veuve, très impressionnée par l'air majestueux et l'accent solennel du pèlerin, passa la nuit en prières. Elle entendit, en effet, un vacarme affreux, comme d'un grand orage et de cris désespérés, mais se garda bien de regarder par la fenêtre.

Vers le matin, le pas de l'hôte fit crier les marches du vieil escalier. Entr'ouvrant sa porte, la veuve le vit qui descendait. La nuit était sombre encore, mais une sorte de clarté semblait émaner du pèlerin mystérieux et lui permettait de se conduire. Arrivé sur le degré, il tourna la tête, rencontra les yeux de la veuve et lui sourit, en faisant un geste de bénédiction ; puis il s'éloigna.

Courant alors à sa fenêtre, la veuve vit avec épouvante que le village avait disparu. A sa place, un lac étendait ses eaux, tout avait été englouti, les méchantes gens et leurs maisons.

Cette légende s'est si bien transmise à travers les âges, et est encore si vivante dans le pays, que lorsque M. Bellairs voulut faire démolir la vieille maison pour

édifier le Mouriscot actuel, il eut toutes les peinnpes monde à trouver des ouvriers pour cette besogne. Les gens du pays étaient persuadés qu'elle leur porterait malheur.

— Ah ! fit le Roi, qui avait écouté avec intérêt. Il y a une légende semblable en Savoie. N'en est-il pas question dans le *Lac Noir*, de Bordeaux ? demanda Sa Majesté, qui est très au courant de notre littérature.

— Je ne sais, répondit M. de Pawel-Rammingen. Je ne connais de Bordeaux que ses vins délectables ; j'ignorais qu'il y eût un lac noir.

— Vous avez raconté cette histoire avec l'accent d'une conviction profonde. N'êtes-vous pas un peu superstitieux, vous-même, Monsieur le baron ? dit le Roi, en souriant et changeant courtoisement de conversation.

— Sire, c'est peut-être l'atmosphère de cette France qui se flatte d'être sceptique, et où l'on voit même les ministres, dont c'est le programme de ne croire à rien, inviter un quatorzième convive quand ils veulent dîner entre eux, pour n'être pas treize à table.

— Ah ! treize à table, je ne ris pas de cette superstition, et je pourrais vous citer une triste anecdote à l'appui, dit le Roi... Lorsque le roi Alphonse XII, mon père, alla visiter les cholériques à Aranjuez, il déjeuna au palais avec sa suite. Un aide de camp se leva tout à coup et dit : « — Je demande à Votre Majesté la permission de me retirer, car nous sommes treize à table. » Le Roi se mit à rire, retint l'aide de camp, et demanda au duc de Castillejos de prendre par écrit les noms des convives, pour voir celui qui mourrait dans l'année... Ce fut le Roi mon père lui-même.

Un silence de respect et de mélancolie se fit. Mais la princesse Ena paraissait toute souriante et lumineuse, et le merveilleux fut oublié soudain, hors ce phénomène si merveilleux quand on y songe, qui fait depuis cinq mille ans de deux beaux yeux et d'un sourire la chose la plus importante du monde pour les rois comme pour les gueux.

GEORGE MALET.

CEUX QUI CROIENT AU MERVEILLEUX

Chez M. Léon Daudet

Une pièce tapissée de livres ; des fleurs s'y épanouissent, des photographies y rayonnent de beauté et de gloire. Au mur, le portrait d'Alphonse Daudet me sourit, et ce grand disparu semble présider l'entretien que nous allons avoir sur l'Au-delà mystérieux.

Je suis chez M. Léon Daudet, l'auteur célèbre des *Morticoles*. Son accueil est cordial, sa parole élégante et facile, ses affirmations précises.

— Le sujet m'intéresse, me dit-il, c'est pourquoi, en sa faveur, je ferai exception à la règle que j'ai adoptée, de ne pas me laisser interviewer.

» D'abord, je vous dirai que, par principe, je n'ai jamais voulu voir de phénomènes spirites. Dans ce cas, il me serait très facile de nier, car les récits permettent toujours le doute, l'homme étant en butte à la supercherie et à l'erreur.

» Mais, qu'importe !

» J'estime qu'il est peu probable que tant d'hommes de bonne foi parmi les érudits et les plus savants se soient trompés ou aient été dupes, quand ils ont affirmé que ces phénomènes existaient.

» Leur existence est donc admissible. D'ailleurs, pour les catholiques, ces faits sont d'autant plus explicables que nous croyons à l'existence du diable.

» Celui-ci, à mon avis, n'est pas une simple effigie morale, mais bien une personnalité.

» Suivant le mot d'Héraclite, « tout est plein d'âmes et de démons »,

Deux forces nous sollicitent tour à tour : celle du Bien et celle du Mal.

» Comme l'enseignait Zoroastre « nous allons un ange blanc à notre droite, un ange noir à notre gauche ».

» L'Esprit du Mal agit sur nous sous la forme du Désir.

» Nous n'avons qu'à regarder autour de nous pour en trouver la preuve :

» Prenons, par exemple, l'alcoolisme. Il se présente, d'abord, sous l'aspect agréable d'une liqueur dont le goût flatte notre palais. Peu à peu, nous nous habituons à la sensation de plaisir qu'elle nous procure, nous la recherchons, nous la voulons plus fréquente. Il s'établit alors une sorte de chaîne qui nous domine, à laquelle nous ne saurions résister. C'est l'emprise diabolique.

» L'illustre Th. Quincey a parfaitement dépeint cette sorte de possession démoniaque dans ses *Confessions d'un mangeur d'opium*.

» Gérard de Nerval, Edgard Poë en furent les victimes géniales.

» L'emprise satanique est la même pour les jeux, et pour toutes les habitudes vicieuses. Il existe d'abord une période d'agrément, puis une période grise, qui ressemble au purgatoire, enfin une période de douleurs, véritable expiation, supplice de damné.

» Tous les êtres sont hantés par l'Esprit du Mal, même les grands artistes.

» Les artistes sont souvent des déséquilibrés. Leur cerveau surmené a pris dans leur organisation une

place si prépondérante que des troubles graves les menacent, produisant des désordres physiologiques ou moraux.

» La porte est ouverte, Satan s'empare de leur être.

» Certaines œuvres sont d'inspiration diabolique. Aussi la Congrégation de l'Index sait bien ce qu'elle fait lorsqu'elle les condamne.

» Toute la littérature révolutionnaire de la fin du XVIIIe siècle porte cette empreinte. Avec une coupable irréflexion, elle pousse les masses vers l'anarchie et la révolution, les individus vers le doute et la haine. »

M. Léon Daudet fait une pause, puis reprend :

— Par simple réflexion, je suppose donc que l'Esprit du Mal guette sans cesse l'humanité.

» Le spiritisme, à mon avis, est une manifestation démoniaque dans laquelle Satan, pour mieux tromper les hommes, prend les apparences de l'humanité d'outre-tombe. Du reste, regardez ce que deviennent la plupart des médiums, hystériques, névrosés, fraudeurs, vicieux ! Regardez — car le Diable est le compendium de toutes les hideurs et de toutes les ignorances — ce que valent les fameuses communications spirites : ou elles sont insanes, ou elles sont grossières, et presque jamais elles ne dépassent la valeur moyenne de l'intellectualité du milieu où elles sont obtenues.

» Pour ce qui concerne les matérialisations (s'il y a matérialisations, car le doute est toujours possible) elles ne seraient que l'œuvre du Démon, et j'admets l'hypothèse de mon ami Gaston Mery, qui prétend que, pour obtenir ce phénomène, Satan se sert d'une sorte de mannequin formé par les fluides émanés de l'inconscient des assistants.

» Les couvents sont des centres de prières qui repoussent l'action diabolique et forment autour de l'humanité une sorte de barrière préservatrice.

» La suppression de ces couvents, l'exil des communautés rendra toute sa force à l'Esprit du Mal, et nous allons assister à un véritable débordement de phénomènes spirites.

» Aujourd'hui les bases de la science sont ébranlées à un tel point qu'il faudra en chercher de nouvelles.

Dans sont dernier livre, M. Gustave Lebon lui porte un coup fatal, en démontrant scientifiquement à l'aide du radium et des rayons X, que le passage du pondérable à l'impondérable, le retour de la matière à l'énergie est possible.

» Alors? Que reste-t-il de cette science humaine assez orgueilleuse pour oser se mesurer avec son aînée la Foi ? Elle chancelle, elle s'écroule dès ses premiers pas.

» Qu'elle attende donc d'avoir grandi !

» Pus tard, beaucoup plus tard, nous assisterons à une alliance de la Science et de la Foi et bien des choses obscures seront expliquées ».

» MME LOUIS MAURECY. »

ETUDE EXPÉRIMENTALE

de quelques phénomènes de force psychique

Nous avons recherché dans la collection du Lotus Rouge, *devenue presque introuvable aujourd'hui, le récit auquel nous renvoyait M. Camel, dans la lettre qu'il voulut bien nous adresser, au sujet des expériences de « la chambre rouge de la rue Lepic ». Ce récit, dû à la plume de l'ingénieur Mac Nab, frère du chansonnier, nous a paru d'un intérêt de premier ordre, et nous pensons être agréable à nos lecteurs en le reproduisant. Nous le publions, en faisant, bien entendu, toutes réserves sur les idées personnelles de l'auteur.*

Ce serait une profonde erreur que de croire que la science des phénomènes ait une grande importance en occultisme. Ce n'est qu'une question tout à fait secondaire pour le théosophe et le but qu'il se propose, le développement de ses facultés spirituelles, est d'un ordre bien plus élevé. Sans doute, des pouvoirs latents se manifestent dans le cours du développement, mais ils ne peuvent qu'enrayer sa marche s'ils sont considérés comme objectif à atteindre et pratiqués sans guide.

Quand l'homme a des pouvoirs naturellement développés et qu'il cherche à se mettre en relation avec le monde invisible, il rencontre des forces antagonistes qui tendent à arrêter son progrès spirituel et finissent nécessairement par l'écraser, si au lieu de les dominer, il se laisse dominer par elles.

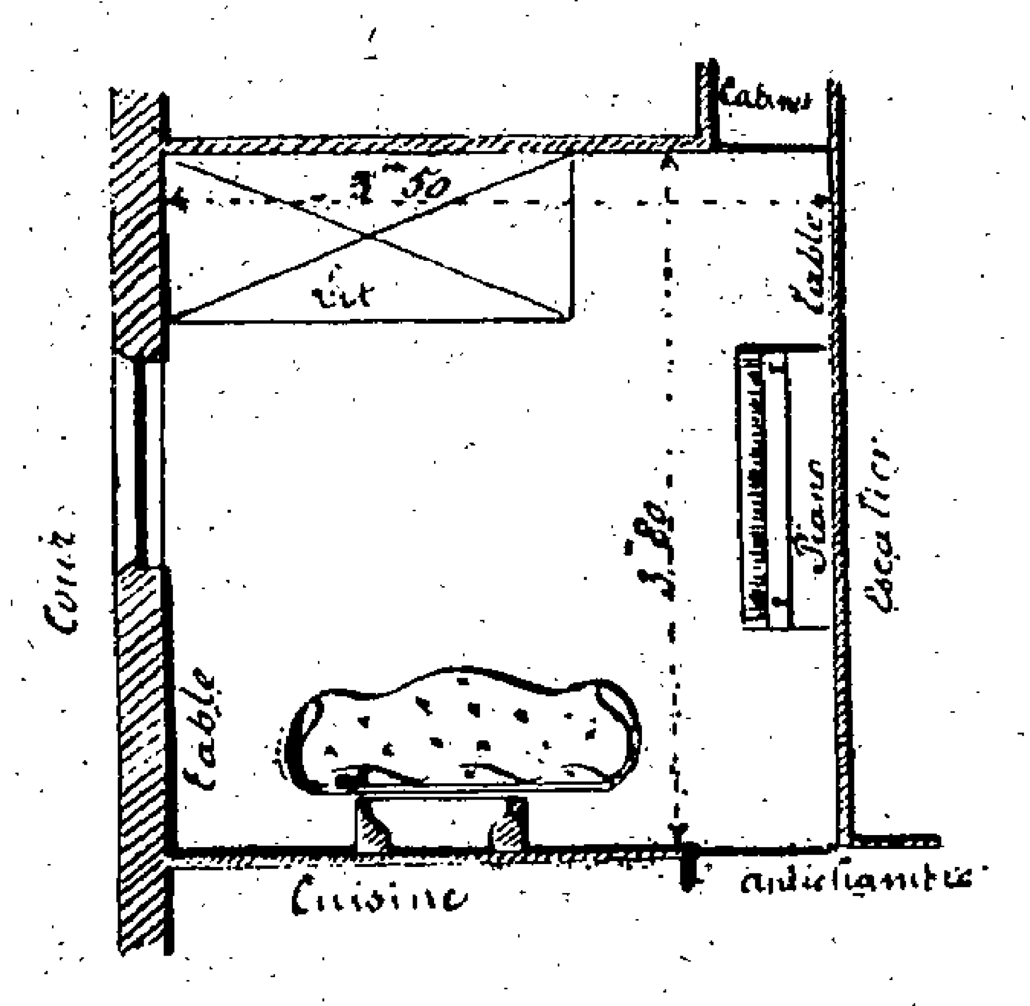
Néanmoins, en présence de l'indifférence bovine d'un matérialisme fossile d'un côté et de la marée montante du spiritisme de l'autre, j'ai cru devoir contrôler moi-même un grand nombre de phénomènes, afin de montrer à la science moderne qu'aucun d'eux n'est en contradiction avec les lois qu'elle accepte, mais que c'est elle au contraire qui est en retard et qui n'est plus à la hauteur des faits, et aux spirites combien leur interprétation des mêmes faits est erronée. Toute cette interprétation roule sur le sens à attribuer au terme d'esprits, et comme j'emploierai fréquemment ce terme, je dois dire tout d'abord que j'entends par là non plus l'âme désincarnée des morts, comme les spirites, mais d'une façon générale, des forces intelligentes et conscientes à des degrés très divers, assistant au dehors de nous dans un substratum autre qu'une organisation corporelle.

I

CONDITIONS D'EXPÉRIMENTATION

Mes observations embrassent une période de trois mois pendant lesquels j'ai eu à peu près une séance chaque semaine. J'ai toujours opéré dans le même local en présence d'un très petit nombre de personnes toujours les mêmes, sauf un ou deux étrangers changeant chaque fois. Une séance hors de chez moi avec une quinzaine d'assistants fut rigoureusement nulle ; une autre chez moi avec quatorze assistants fut également nulle et une troisième au dehors avec cinq assistants seulement fut très faible ; mais chez moi avec cinq ou six assistants au plus j'ai toujours obtenu quelque chose, sauf une seule fois. J'attribue cet unique insuccès à un temps froid et pluvieux.

Je donne le plan de la chambre qui a servi aux expériences, afin qu'on puisse mieux en saisir le récit.



Je me suis toujours servi du même médium, sauf dans deux séances, où j'ai dû le remplacer par un autre parce qu'il était en voyage, et j'ai obtenu les mêmes phénomènes avec l'un comme avec l'autre.

On appelle médium une personne dont la présence est nécessaire à la production des phénomènes. Son rôle est simplement de fournir de la force neurique ou psychique ; c'est un pur instrument le plus souvent passif. Celui que j'ai employé n'est pas passif, sa volonté est en jeu et il tombe rarement en catalepsie. Comme j'arrête l'expérience dès que cela arrive, les phénomènes ont toujours été obtenus pendant qu'il était ou paraissait en état de veille, il cause avec nous, nous fait part de ce qu'il voit, de ce qu'il entend, de ce qu'il sent, se comporte en un mot comme l'un quelconque des assistants. C'est un hystérique bien caractérisé et il est profondément névrosé ; il s'endort spontanément quand il le veut, et, après une courte léthargie, atteint très rapidement l'état psychologique que les occultistes appellent état de perception transcendante et que M. de Rochas appelle état de rapport. Quelquefois, mais rarement en dehors des séances, il subit des incarnations (1) : j'évite autant qu'il est possible cet état fort dangereux. Il est musicien et a un excellent tempérament artistique (2). Presque tous les médiums que je connais sont des artistes. Il a fait beaucoup de spiritisme phénoménal, mais il y avait un an qu'il n'en avait fait quand je l'ai connu, ce qui explique le faible résultat des premières séances ; il ne croit cependant pas au spiritisme et est persuadé que la cause des phénomènes est dans quelque chose qui sort de lui qu'il appelle des fluides ou des essences et qu'un théosophe appellerait son corps astral. Néanmoins il est certainement la proie d'entités vampiriques qui vivent de lui en absorbant à leur profit la force vitale évoluée par son organisme et lui suggèrent continuellement des idées de suicide ; aussi a-t-il une très mauvaise santé physique et morale. Il est très nerveux, surtout quand il fait de la musique. J'ai vu fréquemment des étincelles sortir de ses doigts quand il joue du piano dans l'obscurité, et les touches se couvrir de taches lumineuses. Cependant je n'ai pas observé que ce phénomène fût dû à un dégagement d'électricité, ce qui serait possible.

J'ai observé les phénomènes dont je vais parler un très grand nombre de fois, tant avec lui seul qu'en présence d'autres personnes ; je n'ai jamais surpris aucune fraude de sa part ; il n'a d'ailleurs aucun intérêt à me tromper et opère autant pour se rendre compte lui-même que pour m'être agréable. Il est mon ami, je vis intimement avec lui depuis quelques mois et je suis absolument sûr de sa bonne foi. J'ai, d'autre part, expérimenté dans des conditions de contrôle suffisantes sans avoir jamais rien remarqué qui pût ressembler à une tricherie même inconsciente de sa part, et enfin j'ai obtenu les mêmes phénomènes en son absence avec un autre de mes amis qui assistait pour la première fois à une séance et ignorait les phénomènes que je me proposais d'obtenir.

On remarquera que beaucoup de phénomènes ressemblent à des tours de prestidigitation, ce qui n'est pas étonnant si l'on songe que les prestidigitateurs cherchent à imiter les phénomènes réels de la magie et les obtiennent par des trucs ; mais il suffit d'avoir assisté à une de mes séances pour être convaincu que les procédés de la prestidigitation ne sont

---

(1) Terme spirite qui veut dire que le sujet change complètement de personnalité, ou, d'après la doctrine spirite, incarne en lui un *esprit*. La doctrine théosophique enseigne que le plus souvent le médium en cet état est la proie d'un vampire de la plus basse espèce. (F. K. GABORIAU.)

(2) Connaissant cet artiste, je puis bien ajouter que c'est un compositeur original, d'un tempérament à la Schumann, et dont le talent symphonique remarquable mériterait d'être encouragé par ceux qui aiment l'art. (F. K. G.)

pas en jeu ; il faudrait une préparation qui n'a pas lieu et la complicité des assistants. Toutes les personnes qui ont assisté à mes séances se sont retirées persuadées qu'il n'y avait aucune fraude dans la production du fait sensible ; toutefois les moyens m'ont manqué pour expérimenter dans les conditions rigoureuses qu'exige la science moderne. J'ai surtout cherché à me rendre compte moi-même. Je raconte simplement les faits tels qu'ils se sont passés, espérant qu'à la suite de cette ébauche l'attention des savants, portée sur ce sujet, pourra postérieurement donner lieu à une expérimentation plus scientifique et pour ainsi dire définitive.

Il ne faut pas s'attendre à ce que ces recherches aient des résultats commerciaux et industriels ; c'est à la science positive qu'elles doivent profiter, en faisant connaître de nouvelles lois et en lui donnant des bases plus larges ; en montrant surtout que des faits considérés à tort comme surnaturels sont purement du domaine de la nature.

Les phénomènes observés rentrent donc dans l'une des catégories suivantes :

1° Mouvement spontané d'objets sans contact, lévitation, écriture directe ;
2° Bruits et coups frappés ;
3° Phénomènes lumineux ;
4° Apports d'objets ;
5° Transport d'objets par désintégration ;
6° Matérialisations de fantômes ;
7° Communications de pensée à l'état de veille.

II

MOUVEMENTS SPONTANÉS D'OBJETS SANS CONTACT

Je cite d'abord le phénomène de la canne qui est des plus curieux, facile à contrôler, obtenu en pleine lumière et qui donne la clef de tous les mouvements d'objets sans contact.

Le médium s'assit tenant une canne debout entre ses jambes, la frotta avec ses mains, puis les écartant lentement de part et d'autre de la canne, les posa sur ses genoux et les tint immobiles. La canne resta debout, non pas tout à fait verticalement, mais un peu inclinée vers la poitrine du médium, en tremblant un peu à la façon des aiguilles qu'on fait tenir debout sur un pôle d'aimant le long d'une ligne de force.

Il restait parfaitement immobile et la canne s'inclinait, à sa volonté, à droite, à gauche, en avant, en arrière. La partie supérieure vint jusqu'à toucher sa poitrine ; la canne faisait alors avec le sol un angle d'environ 60 degrés ; à sa volonté elle se redressa lentement jusqu'à la position verticale.

Je le fis recommencer plusieurs fois avec trois cannes différentes, l'une très légère, l'autre contenant un noyau en acier, la dernière en jonc un peu lourde. Cette dernière donna les meilleurs résultats.

Est-il besoin de dire que je sais parfaitement qu'on peut imiter ce phénomène à l'aide d'un cheveu ou d'un fil très fin, et que mon premier soin fut de m'assurer qu'il n'y avait rien de pareil. Ayant placé une seconde canne très légère en bambou à côté de la première, pendant qu'elle était en équilibre et à une distance de dix centimètres, elle ne resta pas immobile, mais tourna sur elle-même en roulant sur le plancher et finit par se coller contre l'autre, comme si elle subissait une attraction.

Le médium, pendant cette expérience, restait parfaitement immobile et la canne suivait toutes les impulsions de sa volonté sans aucun lien visible avec ses muscles, de sorte qu'elle paraissait douée de mouvement spontané.

Je crois pouvoir conclure légitimement de là que la canne, pendant son mouvement, était en équilibre instantané sous l'influence des forces suivantes :

1° L'action de la pesanteur ;
2° Les forces magnétiques du champ neurique du médium projeté hors de son corps ;
3° Sa volonté consciente.

En d'autres termes, les lignes de force du champ neurique agissaient comme un mécanisme de liaison entre la canne et la volonté localisée dans le cerveau. J'ai fait répéter cette expérience par le médium dans d'autres séances ; elle réussit plusieurs fois, mais plusieurs fois aussi elle ne réussit pas. Les personnes qui peuvent témoigner de ces résultats importants sont MM. Montorgueil, rédacteur du journal *Paris* ; comte de L..., banquier ; de Rochas, commandant du génie ; Gaboriau, directeur du *Lotus* ; Froment, secrétaire de l'ancienne *Isis*, et plusieurs autres personnes de moindre notoriété. Cette expérience est rigoureusement scientifique parce qu'elle réussit toutes les fois que les conditions sont remplies, ce qui n'arrive pas toujours. Ces conditions sont la projection d'un champ neurique hors du médium et un certain effort de volonté de sa part ; cela le fatigue énormément. Remarquons qu'il en est de même dans toute expérience de physique.

Par exemple, une machine électrique à frottement ne donne pas toujours de l'électricité ; il faut que le plateau tourne, que les frotteurs soient à la terre, que les surfaces réceptrices soient isolées ; que l'air ne soit pas humide. Si l'une de ces conditions n'est pas remplie, la machine ne donne pas ; néanmoins il n'est personne qui ne considère comme scientifique le fait que le frottement produit de l'électricité.

L'équilibre de la canne ressemble énormément à l'équilibre d'une poupée en moelle de sureau dans un champ électrique, et si elle se tenait simplement en équilibre, pourrait-on voir là un phénomène purement électrique; mais il y a le mouvement dont la direction et le sens dépendent de la volonté. Ainsi l'opérateur fait lui-même partie de l'appareil.

Généralisant ces considérations, on peut dire que la volonté est une force magnétique agissant spontanément dans trois directions de l'espace, tandis que les centres de force électrique n'agissent spontanément que dans une direction. Ce n'est qu'en considérant les centres de force moléculaire comme des spontanéités du degré 1 et les volontés libres comme des spontanéités du degré 3 que la physique et la chimie pourront sortir de l'impasse où les a acculées la routine de la science moderne.

Généralisons encore : Nous avons vu une canne se mouvoir spontanément dans un champ psychique sous l'influence d'une volonté. Il paraît évident que le même effet doit se produire avec tout autre objet, une table par exemple, et sous l'influence d'une volonté autre que celle du médium. Il n'est plus alors partie intégrante de l'appareil, il ne sert plus qu'à fournir le champ neurique.

Quelles sont les autres volontés qui peuvent agir? Il paraît prouvé par les expériences de MM. Janet, de Rochas, etc., sur l'état second qu'il y a au moins deux *moi* en l'homme. Si l'on cherchait bien on en trouverait un plus grand nombre. Il suffit du reste d'interroger le sens intime pour s'assurer que nous sommes une collection de volontés différentes souvent en lutte les unes avec les autres. Chaque désir que nous réprimons est une volonté dont nous avons connaissance; quelquefois elles font partie de l'inconscient. Chacune de ces volontés peut, si on lui laisse le champ libre, se développer momentanément d'une façon anormale et agir à notre place ; cela arrive chez les somnambules et dans l'état second Il peut en résulter que les mouvements spontanés de l'objet soient guidés par une volonté qui nous paraît extérieure et qui acquiert momentanément un haut degré de conscience. C'est, en un mot, une partie de nous-mêmes que nous projetons hors de nous.

Tout le monde sait qu'un courant électrique peut être produit sans aucun organisme *ad hoc* tel qu'une pile ou une machine dynamo. On appelle cela un courant induit et ce n'est en somme qu'un mouvement induit par un autre mouvement dans un milieu approprié. C'est ainsi qu'on peut entendre une conversation téléphonique dans un fil à l'extrémité duquel ne se trouve aucun téléphone.

Si la pensée est un mouvement, ce qu'on ne fera aucune difficulté à admettre, on ne sera pas surpris que partout où se produit un pareil mouvement, même en dehors de l'organisme, il y ait là de la pensée et de la conscience. La condition pour qu'il y ait une conscience induite est qu'une conscience inductive évoluée par un organisme vivant mette en mouvement, dans un milieu spécial qui est le champ neurique, des centres d'énergie potentielle. Si le mouvement inducteur est très intense, comme dans ce milieu, les pertes d'énergie par inertie et résistances passives sont presque nulles, il ne sera pas surprenant que le mouvement induit subsiste plus longtemps que la cause inductrice. Comme celle-ci est d'ailleurs une volonté libre, ce qui est induit est aussi une volonté libre. Les centres d'énergie sur lesquels agit l'induction, le théosophe les appelle des élémentaux.

Il y a encore d'autres centres d'énergie que nous pouvons rendre conscients et intelligents momentanément ; ce sont les résidus vitaux des hommes décédés, dont la puissance vive n'est pas encore annulée. Ces derniers portent le nom d'élémentaires et apportent dans la conscience que nous leur donnons momentanément des éléments, des tendances, des instincts propres à ceux à qui ils ont appartenu, fait dont l'interprétation irréfléchie a donné lieu à la formidable erreur des spirites (1).

On ne s'étonnera plus maintenant si je dis qu'un objet, une table, en état de mouvement en apparence spontané, donne lieu à des manifestations intellectuelles, extérieures aux assistants sans toutefois leur être tout à fait étrangères.

J'ai observé ces mouvements un grand nombre de fois et je cite seulement les cas les plus frappants. Dans la première séance, étant très sceptique, je plaçai le médium assis entre M. R... et moi : dans l'obscurité le guéridon placé devant nous hors de notre portée se mit à s'agiter, à glisser sur le parquet et répondit en frappant à plusieurs de nos questions.

Une autre fois, en présence de M. Labro, ingénieur, nous constatâmes les mêmes mouvements dans l'obscurité. Il y eut même quelque chose de plus ; à un certain moment tous les meubles furent agités en même temps; le guéridon tomba, le lit fut traîné sur le parquet, des chaises placées dans les coins et hors de notre portée furent renversées et traînées à travers la chambre. Tout cela eut lieu en même temps avec un vacarme épouvantable. J'allumai et tout cessa. Les

(1) Ceci est vrai. Cependant il y a dans *quelques* phénomènes spirites, un élément qui semble vouloir échapper à la science et se réfugier dans le domaine de la conscience supérieure. Mais qui dira où commence et où finit la personnalité, la parenté, la réalité des mirages, psychiques et physiques ?

chaises, le guéridon, le tabouret du piano étaient renversés et une chaise qui se trouvait primitivement dans un coin était renversée à côté de moi. Je fis de nouveau l'obscurité quelques instants, demandant que cette chaise fût redressée, et ayant rallumé, je la trouvai debout devant moi sans que nous eussions entendu le moindre bruit. Le médium était assis sur le canapé entre M. R... et moi, et je ne le sentis pas bouger. Puis, encore dans l'obscurité et les mêmes conditions d'immobilité de notre fait, nous entendîmes comme des coups de marteau frappés dans le piano; le couvercle se releva avec fracas et nous entendîmes des doigts courir sur les touches, puis jouer une courte mélodie.

De pareils mouvements eurent lieu dans toutes nos séances et même malgré nous, car nous cherchions plutôt à les empêcher parce que cela nous gênait dans l'observation d'autres phénomènes plus intéressants.

L'obscurité est certes une condition favorable à la production des phénomènes, mais elle supprime le témoignage d'un sens (1), aussi avais-je le plus grand désir d'obtenir de ces mouvements en pleine lumière. Voici seulement ce que je pus observer en dehors de l'expérience de la canne,

Un soir, à la fin d'une séance, nous étions, M. R..., le médium et moi, debout à côté de la fenêtre et causant avant de nous séparer quand notre attention fut attirée par des coups frappés dans le piano sur la tablette supérieure duquel était un chandelier contenant une bougie éteinte à moitié consumée. Nous étant tournés de ce côté, nous vîmes tous trois la bougie sauter hors du chandelier comme mue par un ressort et tomber derrière le piano d'où nous la retirâmes.

L'expérience suivante eut lieu à la lueur d'une lampe de photographie à verre rouge qui permettait fort bien de distinguer les objets. Je la fis une première fois en présence et avec la coopération de MM. Labro et Geffroy, ingénieurs des arts et manufactures, et une seconde fois avec MM. Labro, M..., Th..., ingénieurs également. Nous nous mîmes debout autour du guéridon, nous touchant mutuellement les pieds; la main gauche sur l'épaule de notre voisin et les mains droites réunies en paquet au milieu de la table, à un signal donné nous enlevâmes nos mains en même temps d'une hauteur d'environ 40 centimètres et le guéridon se souleva de terre en restant en contact avec nos mains, puis retomba à terre. Nous mîmes ensuite nos mains droites en paquet à 40 centimètres environ au-dessus du guéridon et sur notre demande, il se souleva de terre, vint toucher nos mains et redescendit lentement, toucha terre sans bruit. J'observai encore de nombreux mouvements et déplacements d'objets, mais dans l'obscurité. Toutefois, comme nous avons l'habitude de nous toucher mutuellement, que nous sommes attentifs au moindre bruit, que le plus petit mouvement de l'un de nous s'entend, que j'allume quand il me plaît (1) sans prévenir personne, je crois devoir en faire mention. Par exemple, une fois, une statuette en plâtre à tête mobile placée sur un socle contre le mur se promena dans la chambre. Nous entendions le bruit de la tête se balançant sur son axe; elle se posa un instant dans ma main, puis vint frapper M. R... à la tête. J'allumai aussitôt et nous la trouvâmes sur la table. Pendant tout ce temps nous n'avions entendu aucun autre bruit et personne n'avait quitté sa place.

Une autre fois un tableau et une pipe en porcelaine, objets fragiles accrochés au mur, se trouvèrent par terre sans avoir fait aucun bruit.

Un jour un sabre de cavalerie fut sorti de son fourreau empaqueté dans un coin de la chambre et se trouva par terre à mes pieds; une autre fois ce fut une sonnette, puis des papiers qui se déplacèrent en s'agitant à travers la chambre. Il y eut aussi la contre partie, c'est-à-dire que la sonnette passa d'un point à un autre sans aucun bruit.

Dans une séance, le lit sur lequel j'étais assis avec le médium se souleva d'au moins 50 centimètres d'un côté à trois reprises différentes et resta dans cette position inclinée pendant une demi-minute.

Dans presque toutes les séances le guéridon s'enlève au plafond et reste suspendu en l'air quelquefois assez

(1) Et la notion de *direction* des sons, ce qui est de la plus grande importance pour pouvoir interpréter les voix et bruits multiples qu'on entend dans ces sortes de séances (F. K. G.).

(1) Une des meilleures caractéristiques de la valeur des expériences de M. Macnab, et sur laquelle il n'insiste pas assez, selon moi, c'est ce fait qu'il a toujours à la main une boîte d'allumettes et qu'il fait instantanément la lumière lorsqu'il se produit quelque chose d'anormal, soit en coups, attouchements, mouvements; toutes les fois, j'ai aperçu les personnes et les choses en ordre. Les spirites prétendent qu'il y a grand danger à agir ainsi. Il nous a semblé, au contraire, que cette lumicosité par intervalles, repose les yeux et la pensée et dissipe certaines vapeurs douteuses qui hantent les ténèbres. Cependant lorsque le médium est « entrancé » c'est-à-dire dans une sorte de catalepsie, et que cette catalepsie préside à la génération lente et pénible d'une forme lumineuse (qui n'est autre que le corps astral bien formé du médium) il y a un sérieux danger à intervenir brusquement avec la lumière ou quoi que ce soit. Le corps physique du médium reçoit le contre-coup de la commotion; l'apparition se résorbe à la façon des tentacules rétractiles des colimaçons lorsqu'ils sont heurtés et, par ce fait, éprouvera une plus grande défiance pour la prochaine sortie. Avec une ou deux maladresses de ce genre on peut arrêter le processus heureux de l'expérimentation. Les accidents qui frappent alors le corps du médium sont des troubles nerveux, la léthargie prolongée, une attaque hystérique, des brûlures sur certaines parties et parfois sur les vêtements, des lésions correspondant à celles que l'on aurait produites sur le fantôme et même, d'après les annales de la sorcellerie, la mort par strangulation. (F. K. G.).

longtemps. Il est construit assez sommairement de sorte qu'au moindre mouvement il craque au-dessus de nos têtes. Une fois il s'éleva et nous entendions rouler dessus un crayon que nous y avions mis. Il est garni d'une petite galerie, ce qui empêchait le crayon de tomber. Etant arrivé au plafond, juste au-dessus de ma tête, il y resta plusieurs minutes et le crayon commença à écrire au plafond ces deux mots que nous lûmes après avoir allumé : *la mort*; ils y sont encore.

Le médium est fréquemment enlevé en l'air pendant les séances; mais cela arrive plus souvent à un de mes amis, M. C..., sculpteur, qui est aussi médium. Une fois le médium nous dit qu'il était enlevé avec sa chaise. Nous entendions en effet le son de sa voix qui changeait de place. Notez qu'il avait de gros souliers et qu'on n'entendait pas le moindre bruit de pas; enfin ayant allumé il se trouva assis sur sa chaise et celle-ci sur le lit. Une autre fois ayant maladroitement allumé pendant qu'il était lévité sur le tabouret du piano, il tomba d'une hauteur de 50 à 60 centimètres si lourdement que le pied du meuble fut cassé. MM. M..., Labro et Th... en furent témoins.

Il me semblait important d'avoir des preuves plus palpables de cette lévitation et voici ce que j'imaginai. J'étendis par terre un carré d'une étoffe très peu solide qu'on appelle andrinople : c'est une espèce de calicot teint en rouge. Au milieu nous mîmes une chaise et nous fîmes asseoir M. C. dessus. Le médium n'était pas là. Nous tînmes chacun un coin de l'étoffe et comme nous étions cinq, un des coins était tenu par deux personnes. J'éteignis et presque aussitôt nous sentîmes la chaise s'enlever, rester quelque temps en l'air, puis redescendre doucement. L'étoffe n'était même pas tendue et au moindre effort elle aurait été déchirée. Cette expérience remplissait M C... de frayeur. Les personnes présentes étaient M. R..., M. C..., deux dames et moi.

La lévitation n'est pas une force nécessairement verticale, comme beaucoup de personnes le croient. Par exemple, en présence de M. de Rochas, se produisit le fait suivant que j'observe à presque toutes les séances.

M. C... était assis à côté de moi contre la fenêtre, dans l'obscurité ; tout d'un coup il fut enlevé et posé contre le piano avec sa chaise, tout près de M. Gaboriau (1). Cela se fit si rapidement que nous entendîmes presque simultanément le bruit que fit la chaise en s'enlevant et celui qu'elle fit en se posant ; et pendant le transport, elle avait été tournée de 180°, car M. C... avait le dos tourné contre le piano tandis qu'un instant auparavant il l'avait contre la fenêtre.

L'écriture directe rentre encore encore dans les mouvements spontanés et comme c'est la preuve la plus frappante que la cause est intelligente, j'en ai fait une étude spéciale qu'on trouvera dans un prochain article.

(*La suite au prochain numéro.*) D. MACNAB.

(1) M. Macnab, ayant allumé brusquement, comme toujours, j'ai vu le médium qui était *très essoufflé* et en sueur comme s'il venait de monter un fardeau ; il fut quelque temps à se remettre. Autant que je me rappelle, il a dû passer par-dessus la table pour venir tomber à côté de moi sur sa chaise. (F. K. G.).

Une lettre de M. C. Chaigneau

M. Camille Chaigneau nous adresse une nouvelle lettre que nous publions le plus volontiers du monde, comme nous en avions pris l'engagement. M. Camille Chaigneau suit son idée. C'est affaire à lui. Qu'il nous permette seulement de lui répéter qu'il nous prête un raisonnement qui n'est pas exactement le nôtre.

Nous n'avons pas dit : « Allan Kardec admet que des esprits sont mauvais ; *ce qui est vrai de quelques-uns est vrai de la totalité :* donc, tous les esprits sont mauvais. »

Le « ce qui est vrai de quelques-uns est vrai de la totalité » ne fait nullement partie de notre raisonnement. C'est tout autre chose que nous y avons dit.

Ce que nous avons dit, en substance, c'est ceci.

« Il y a un fait acquis, admis par Allan Kardec lui-même : c'est que, parmi les esprits qui se manifestent dans les évocations spirites, il en est de mauvais. Il y a un fait non moins acquis pour nous (nous en avons donné les preuves) : c'est qu'il est impossible d'établir l'identité d'un esprit et, par conséquent, de juger sa sincérité. De cette constatation découle cette conclusion que, même si un esprit a les apparences d'un bon esprit, on ne peut discerner si cet esprit est réellement bon. »

C'est là le fond de notre pensée, dont l'expression, sous des formes diverses, est revenue maintes fois sous notre plume, et c'est peut-être un peu perdre son temps que de vouloir nous faire dire autre chose, dans notre propre journal, pour le plaisir de nous discuter.

Paris, le 18 janvier 1906.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Puisque vous semblez m'y inviter, j'ajouterai personnellement quelques mots à la lettre collective que vous avez bien voulu insérer.

Désireux d'en venir vite au point ferme, je n'insisterai pas sur votre critique de notre mentalité. Evidemment, une observation d'ordre rationnel vaut par elle-même et ne saurait puiser un surcroît de force dans le nombre des adhésions. Mais, si une même appréciation unit diverses personnes sur un même sujet déterminé, je ne saurais voir aucune étrangeté mentale dans l'acte qui manifeste cette communauté de jugement.

D'ailleurs, en la circonstance, ce qui primait l'équation dégagée du problème sous la forme de deux syllogismes consécutifs, c'était la légitimité même de

ce schéma, et il importait précisément de se garantir contre tout phénomène subjectif, contre toute interprétation personnelle, dans le fait de réduire votre argumentation à ses éléments justifiés. Là encore je ne puis donc voir l'autre étrangeté mentale que vous avez voulu souligner.

Nous avons été quelques-uns à estimer que les deux syllogismes irréels dont nous vous avons fait part traduisaient librement, mais exactement, votre argumentation, en ce qu'elle contenait d'irréductible. Vous nous accusez d'avoir dénaturé votre raisonnement. Examinons.

Ne nous égarons pas en changeant de terrain. Notre but ne dépassait pas les proportions du champ que vous aviez choisi vous-même. Vous aviez voulu argumenter *en vous appuyant sur l'adversaire*, ainsi qu'il résulte de ce passage : « *Pour qu'on ne nous accuse* » *point de partialité*, nous déduirons cette définition » (la définition des influences intelligentes qui se » manifestent dans les expériences typtologiques) » nous déduirons cette définition, *non de nos propres* » *observations*, mais des observations mêmes de ceux » qui n'admettent point l'explication catholique. Allan » Kardec, dans son *Livre des Médiums*, dit que les » esprits pullulent autour de nous dans l'atmosphère, » et que nombre de ces esprits sont « légers, men- » teurs et malfaisants », etc. Sur cette base vous avez assis un raisonnement. Ce raisonnement, nous l'avons dépouillé de ses accessoires injustifiés, et nous avons montré à quoi il se réduisait. Voilà tout. Nous avons voulu, non pas élever thèse contre thèse et prouver la justesse de la nôtre, mais simplement mettre en relief, dans un spécimen, la manière de votre dialectique.

Dans votre réponse, vous nous dites en substance : « Je reconnais que, suivant Allan Kardec, quelques esprits seulement sont légers, menteurs et malfaisants ». Et vous ajoutez (toujours en substance) : « Mais on sait bien que *dans ma pensée* ce sont tous les esprits qui sont ainsi. » *Je suis obligé de vous arrêter ici* et de vous faire observer que vous sortez du terrain choisi par vous, puisque *vous aviez basé votre raisonnement* sur l'opinion d'Allan Kardec et *non sur la vôtre*. Votre opinion, si connue qu'elle soit, n'a rien à voir en la circonstance de la démonstration entreprise, puisque vous aviez donné à celle-ci pour point de départ le texte mentionné ci-dessus.

Le procédé auquel vous vous êtes laissé entraîner apparaît de la manière la plus nette dans ce passage de l'article en cause (N° du 15 décembre) :

« J'ai choisi Allan Kardec, parce qu'il est, en quelque » sorte, l'inventeur du spiritisme. Je pourrais, dans les » ouvrages de ses disciples, recueillir, aussi nom- » breuses qu'on le désirerait, des constatations du » même genre. Celles que je viens de reproduire suf- » fisent, car *il en résulte* ceci : *Les* esprits sont légers » et menteurs, etc. »

Traduction libre, mais exacte : « Allan Kardec et ses disciples ont dit que *certains* esprits sont légers, etc. ; il en résulte ceci : *les* esprits sont légers, etc. ». Ce fut la matière du premier syllogisme, destiné à mettre en évidence une première inexactitude.

Le second syllogisme n'est pas moins légitime.

Après avoir porté au compte d'Allan Kardec votre propre généralisation, d'après laquelle *les* esprits (c'est-à-dire tous les esprits) sont légers et menteurs, tourmentés et tourmenteurs, présomptueux et sans scrupules, — vous continuez sans vous arrêter. Et vous ajoutez, *de votre cru* (poursuivant le raisonnement, après avoir encore une fois substitué insensiblement à la base initiale, qui était l'opinion d'Allan Kardec, cette autre base qui est votre propre opinion) vous ajoutez, dis-je : « *En un mot*, l'épithète reste » juste dont nous les avions qualifiés autrefois : les » *amoraux*. Ce sont des âmes sans conscience, des » esprits à qui il manque cette faculté que nous appe- » lons le sens moral. Il découle de là que ce ne sont » pas des âmes humaines... »

Où donc prenez-vous, dans les observations empruntées à vos adversaires (suivant la logique de la démonstration annoncée), le droit de qualifier comme vous faites les esprits dont il s'agit ? Allan Kardec, sur qui vous vous appuyez, a-t-il admis une différenciation radicale entre les « *esprits* légers et menteurs, etc. » et les « *humains* légers et menteurs, etc. ? » Non, n'est-ce pas ? Alors, permettez-moi de trouver que votre « en un mot », synonyme ici de « par conséquent », est d'une belle assurance. Et votre texte comporte bien cette traduction libre, mais exacte : « Les esprits sont des êtres légers et menteurs, etc. Par conséquent, ce sont des *amoraux* qui ne peuvent être des âmes humaines ». Ce qui implique nécessairement l'assertion suivante : « Des êtres légers et menteurs, tourmentés et tourmenteurs, présomptueux et sans scrupules, cela ne s'est jamais vu dans l'Humanité ». Et tel était le deuxième syllogisme.

Encore une fois, votre opinion n'avait pas à figurer dans une argumentation comme celle que vous aviez choisie ; il n'y avait place que pour la logique du raisonnement.

Autrement, il serait trop commode d'avoir raison en prenant appui sur ses adversaires et en dénaturant implicitement leurs idées par un mélange de ses idées propres.

D'ailleurs, permettez-moi d'ajouter personnellement que dans mon expérience, assez longue, du spiritisme, je n'ai jamais rencontré, parmi les manifestations d'intelligences invisibles, aucun être qui ne fût l'équivalent de tel ou tel genre d'êtres que l'on rencontre parmi les humains incarnés. Je n'ai jamais constaté d'anges ni de démons, — si ce n'est au sens figuré, comme il en est sur la terre.

Et surtout, ajouterai-je, combien sommes-nous qui avons eu le bonheur d'avoir affaire à de nobles intelligences, à des cœurs chauds et puissants, à d'admirables professeurs d'harmonie, en face desquels il

faudrait être des aveugles et des fous pour les considérer comme des âmes de ténèbres !

Reste un point : l'avis imprimé sur la couverture de l'*Echo du Merveilleux*. L'amplitude de votre réponse pourrait me dispenser d'y revenir. Un mot pourtant.

Nous avions toujours pensé que « dire le dernier mot » c'était prononcer l'avis décisif. Il paraît qu'il n'en est rien et que cette manière de comprendre est plaisante, vu que, dites-vous, « est-ce que, par hasard, ce que des théologiens diraient après nous, empêcherait ce que nous aurions dit avant eux d'avoir été dit ? »

Je serais bien étonné si cette réponse, aussi large que souple, n'apportait pas un peu d'effarement à quelques lecteurs de votre parti. Mais ce n'est pas mon affaire. La règle, d'ailleurs, dites-vous, ne s'applique pas seulement aux théologiens. Faut-il comprendre que les spirites aussi ont la faculté de dire le dernier mot ? Dans ce cas, il y aurait lieu de modifier un peu la rédaction de l'avis, à l'usage des intelligences insuffisamment déliées. Ce serait la vraie conclusion sur ce point.

J'aurais encore bien des choses à dire, mais je ne veux pas abuser de votre hospitalité. Pouvez-vous cependant m'accorder quelques lignes pour un point de principe ?

En positivisme (puisque vous acceptez la méthode positive), il est de règle d'aller du connu à l'inconnu. Pour expliquer un phénomène psychique, il est donc naturel d'éprouver d'abord l'hypothèse qui attribue le fait à l'homme de la terre. Si cette hypothèse est insuffisante, la première qui se présente ensuite (en allant du connu à l'inconnu) est celle du prolongement de l'homme terrien dans une survie. Les hypothèses qui n'ont aucune analogie avec les choses de la terre et de la vie humaine ne sauraient venir que bien loin après, — s'il y a lieu de chercher encore d'autres hypothèses.

Conformément à cette observation, on a pu voir à notre époque la question du Magnétisme précéder la question du Spiritisme. De même, dans le principal ouvrage d'Aksakoff, *Animisme* précède *Spiritisme*.

Ne pas oublier non plus ce précepte d'Auguste Comte : « Former l'hypothèse la plus simple et la plus « sympathique que comporte l'ensemble des rensei- « gnements à représenter. »

Excusez, Monsieur le Directeur, l'entière sincérité d'un adversaire qui ne peut être à vos yeux qu'un ami du diable, et, avec mes remerciements de votre hospitalité, veuillez agréer l'assurance de ma considération distinguée. J.-CAMILLE CHAIGNEAU.

LE PRÉSIDENT FALLIÈRES

Les calculs de PAPUS

En notant simplement l'année de naissance du nouveau président de la République et en faisant l'addition d'abord du dernier chiffre de l'année considérée avec les chiffres précédents ; puis du dernier et de l'avant-dernier chiffre, enfin de la somme totale des nombres de l'année, on obtient les curieux résultats suivants :

Naissance 1841 dont la somme (1, 8, 4, 1) donne 14, qui, ajoutés à 1841, donnent 1855. 5 et 5 ajoutés à 1855 donnent 1865 ; en ajoutant à lui-même le dernier nombre 5 de cette année on obtient 1870.

1870, maire de Nérac. En ajoutant 6 et 5 à 1865, on obtient :

1876, députation. Par les mêmes moyens répétés chaque année on a :

1877, réélu (363).

1882, ministre de l'intérieur.

1885, réélu député.

1886, ministre, avec Rouvier comme président.

1889.

1890, sénateur et ministre.

L'année 1889 ne contient rien de saillant ; cependant, en y ajoutant ses deux nombres de finale, 8 et 9, on obtient 17, qui, ajoutés à l'année 1889, donnent 1906, date de l'élection à la présidence de la République. L'année 1898 donne également 1906 en ajoutant son dernier chiffre 8 à elle-même.

1897, réélu sénateur.

1898.

1906, président de la République.

1907 (un grand événement important).

1915 (autre grand événement, que l'avenir déterminera).

Pour les personnes qui voudraient refaire les calculs, voici les clefs :

1855 — 1865 — 1870 — 1876 — 1885.
1870 — 1877 — 1886.
1876 — 1882 — 1889 — 1898.
1885 — 1890 — 1898 — 1907.
1898 — 1906 — 1915 — 1924.

Appliquée à M. Doumer, l'analyse des chiffres dérivés de la date de naissance donne les éléments suivants :

1857 — 1864 — 1869 — 1880
1880 — 1888 — 1896 — 1897.
1888 — 1896 — 1904 — 1913.
1894 — 1898 — 1907 — 1916.
1896 — 1902 — 1911 — 1920.
1897 — 1907 — 1913 — 1920.

On retrouve dans ce tableau pour le passé les dates

les plus importantes dans la vie publique de M. Doumer, soit :

1888, députation.

1896, gouverneur de l'Indo-Chine.

Chose curieuse, la date 1905, élection à la Chambre, et 1906, réélection, ne paraît pas dans ce tableau. Ce n'est pas une date d'élévation vraie.

Par contre, il faudra retenir à ce propos la date 1913.

Enfin, l'horoscope de Doumer rencontre celui de Fallières une seule fois, et c'est bientôt, en 1907!!!

Attendons l'avenir.

LES

Prédictions de l'OLD MOORE

FÉVRIER

Le dessin pour ce mois représente un squelette vêtu d'une redingote, qui fait une démonstration au tableau noir ; derrière lui des démons s'occupent à des manipulations chimiques sur un comptoir. Au fond, un marchand de vin, gros et pansu, est debout sur le pas de la porte et regarde d'un air intéressé.

Voici la prédiction :

Old Moore ne prétend pas que l'en-tête du mois de février soit neuf ou original ; cependant, il est de son devoir d'appeler l'attention sur la façon scandaleuse dont la plupart de nos aliments sont falsifiés ; il est facile de voir qu'à moins que des mesures énergiques et draconiennes ne soient prises pour s'opposer à cet empoisonnement en grand, le résultat sera désastreux pour l'avenir de la race humaine.

Old Moore est heureux de prédire que cette question vitale sera portée de nouveau devant le Parlement et qu'une loi sera votée qui arrêtera en quelque mesure ce crime si répandu.

Londres apprendra probablement avec surprise, vers la fin du mois, qu'un grand nombre d'anarchistes auront envahi la ville, venant de tous les points du continent. La police recevra de Paris et d'autres villes, des renseignements sur les intentions de ces intrus et l'on s'apercevra que l'Angleterre n'a rien à craindre de ces fanatiques.

D'excellentes nouvelles nous viendront du Canada, et bien que ce pays ait fait des pas de géant l'année dernière, nous pouvons nous attendre à de meilleurs temps encore pour lui. Ce sera, sans aucun doute, le commencement d'une période où le Canada dominera non seulement les Européens, mais les Américains, et jouira, dans un prochain avenir, d'une prospérité qui fera l'œuvre de l'Univers.

Avec le temps, les sentiments de sympathie de la France pour l'Angleterre iront s'affermissant. *Old Moore* est certain que l'amitié entre ces deux grandes nations prendra un caractère permanent, et dans ces conditions, nous pouvons envisager l'avenir sans la moindre appréhension, malgré le sentiment de jalousie contre nous chez un des plus puissants empires de l'Europe.

Il faut s'attendre à beaucoup de tempêtes de neige.

Quelques faits curieux

Le journal vénitien l'*Adriatico* publie dans son numéro du 2 janvier, un article du professeur Falcomer, intitulé « Dans le monde des Esprits », dans lequel l'auteur relate les faits suivants qui méritent d'être relevés :

Pendant les vacances de Noël, un de ses amis, M. F. Rampone, ingénieur professeur, était dans une église de Genève, assistant aux vêpres, quand il aperçut, près du lutrin, un prêtre qui avait été son condisciple et qui paraissait écouter attentivement le sermon du prédicateur.

M. Rampone, désirant vivement revoir son ami, dont il n'avait pas eu de nouvelles depuis longtemps, l'attendit à la sortie. Ne le voyant pas venir, il rentra dans l'église et le chercha partout sans pouvoir le trouver.

Quand il rentra chez lui, en Italie, il trouva une dépêche lui annonçant la mort de son ami survenue au moment même où il croyait l'avoir vu à Genève.

Autre fait : Un médecin d'Alexandrie (Italie) raconte qu'une pauvre femme, habitante de cette ville, rêvait à son père toutes les fois qu'un malheur allait lui arriver.

Une nuit elle rêva que son père lui apparaissait et lui disait que son jeune fils, âgé de 12 ans, alors apprenti chez un horloger, allait être séparé d'elle.

A son réveil, elle raconta son rêve à sa fille, qui courut chez l'horloger, où elle trouva son frère en parfaite santé.

Le même jour, vers trois heures après-midi, elle ouvrit par hasard un paroissien et son regard s'arrêta sur le *Miserere*, qu'elle lut tout d'une traite avec émotion, disant qu'elle ne connaissait pas cette prière. Au même moment sa fille éprouva une sensation de choc et sentit l'odeur particulière à la fumée d'une torche que l'on vient d'éteindre.

Peu après elles apprirent qu'une boutique contiguë à celle de l'horloger brûlait ; elles s'y précipitèrent et arrivèrent au moment où l'on retirait des flammes l'enfant carbonisé.

Enfin, dans la famille même du professeur Fal-

comer, on faisait, le 5 mai 1905, une expérience sur « les forces intelligentes » à distance. Une table fut mise en mouvement et il fut demandé à « la force intelligente » de se rendre dans un magasin d'Alexandrie dont on leur donnait l'adresse et de frapper sur le comptoir un coup assez violent pour être entendu des personnes présentes dans le magasin à ce moment.

Sept minutes après, la table annonça que c'était fait.

Le professeur Falcomer écrivit à la propriétaire du magasin qui était de ses amies, et elle répondit qu'en effet, au jour et à l'heure indiqués, elle était seule dans son magasin quand elle entendit au milieu du comptoir un coup violent semblable au choc d'un soulier d'enfant. Elle chercha de tout côté et ne vit rien.

Elle en resta attristée pensant que c'était quelque fâcheux avertissement de l'au-delà, et se déclarait très heureuse de savoir à quoi s'en tenir.

H. R.

La Boîte aux Faits

A PROPOS D'EXPÉRIENCES SPIRITES

Grenoble, 25 janvier 1906.

Monsieur Gaston Mery,

Les récits de séances de spiritisme, la protestation de ses adeptes, contenue dans le dernier numéro de l'*Écho du Merveilleux*, me remettent en mémoire un fait qui me fut raconté par un vieil ami, qui n'existe plus maintenant.

C'était sous le second Empire, au moment où l'on s'occupait beaucoup de tables tournantes, par le moyen desquelles on conversait avec les esprits.

Mon ami allait souvent dans une maison où l'on faisait tourner les tables ; il était du nombre de ceux qui réussissaient le mieux dans cet exercice. Comme il avait des sentiments religieux, il eut un jour des doutes sur l'orthodoxie de ces séances de spiritisme, se demandant quel pouvoir mystérieux donnait la vie à une matière inerte, et la faisait répondre aux questions qu'on lui adressait.

Il voulut tenter une expérience qu'il garda pour lui seul.

C'était à Paris où cela se passait, et la maison se trouvait dans le voisinage de la Madeleine. Avant de monter chez ses amis, il entre dans cette église et plonge un coin de son mouchoir dans le bénitier. Lorsque la table fut en mouvement, sans rien dire, il sort son mouchoir et le pose sur la table... Elle s'arrête net... Il l'enlève... la table se met à remuer de nouveau. Deux fois de suite il recommence cette épreuve, toujours avec le même résultat : arrêt, dès que le mouchoir touchait la table, et se remettant en marche dès qu'il n'y était plus.

Persuadé que c'était une manifestation des mauvais esprits, mon ami renonça dès lors à faire de semblables expériences.

Je crois que notre *éternel ennemi* joue un rôle prépondérant en France depuis quelques années, parce que le mal est trop triomphant ! Ne faisons pas son jeu en l'attirant dans toutes ces expériences troublantes, si à la mode.

Veuillez recevoir, Monsieur Mery, l'expression de mes sentiments très distingués,

Comtesse de L.

RÊVES AVERTISSEURS

Marseille, le 27 janvier 1906.

Monsieur,

Je vous adresse le récit de plusieurs cas de télépathie ou de rêves prémonitoires. Je vous assure de l'exacte vérité des faits, aussi bien de ceux qui se sont produits dans ma famille que de ceux qui se sont passés en présence de personnes parentes ou amies, toutes de caractère sérieux, calme, ne pouvant être le jouet d'une imagination exaltée.

Après la mort de la charmante fillette dont je vous ai parlé, la fièvre typhoïde entra de nouveau chez nous et, cette fois, saisit l'aîné de nos garçons, un enfant de huit ans. Sitôt atteint, il fut déclaré perdu : deux des meilleurs docteurs de notre ville luttèrent contre le mal avec un dévouement surhumain, mais ne purent le dominer ; ils nous répondaient invariablement, quand nous sollicitions d'eux une parole d'encouragement : « Nous ne pouvons pas vous donner un espoir que nous n'avons pas, la déception serait trop dure. »

Parmi nos amis, nos connaissances, la pitié était grande pour nous, en présence d'aussi extraordinaires malheurs. Dans une famille amie se trouvait un jeune garçon de douze ans, très sage, très pieux ; en entendant parler de la perte que nous allions encore éprouver, il tomba à genoux et, les bras en croix, il fit tout haut une fervente prière, suppliant Dieu d'épargner des parents affligés ; il fut si touchant que son père, lieutenant de vaisseau, homme qui avait vu beaucoup de misères, qui avait assisté à bien des dangers, fut attendri, et des larmes lui montèrent aux yeux en entendant les supplications de son fils et en pensant à notre douleur. Après sa prière, l'enfant se mit au lit et, brisé par l'émotion, il s'endormit et il rêva. Le lendemain, il dit à sa mère : « Allez chez notre amie et dites-lui que son fils ne mourra pas, j'en ai été averti cette nuit en rêve. » Comme sa mère paraissait douter, il insista tellement que sa mère n'hésita plus, malgré l'heure matinale, à parcourir la grande distance qui séparait sa maison de la nôtre. En entrant chez nous, elle me fit connaître le but de sa visite. Je la conduisis près de mon fils agonisant et lui dit : « Voyez si le rêve peut se réaliser. » Mon fils était plongé dans le coma le plus profond, un léger souffle, seul, disait que la mort n'avait pas achevé complètement son œuvre. A la vue de cette agonie, mon amie ne put que me dire : « Du courage, mon fils n'a fait qu'un rêve. » Le lendemain, à l'étonnement des docteurs, mon enfant n'était pas mort ; il vivait encore le surlendemain et, petit à petit, il revint à la vie. Oh ! ce fut long, la maladie dura des mois et la convalescence plus d'une année ; le pauvre enfant dut passer l'hiver dans un pays chaud, l'été à la campagne, mais enfin il guérit : le rêve s'était réalisé.

Autre. — Ma grand'mère paternelle était mariée depuis

une dizaine d'années, elle avait cinq enfants, lorsqu'elle vit en rêve sa mère morte qui lui dit : « Donne-moi la clef de ta maison, j'ai quelque chose à y prendre. » Ma grand'mère lui répondit : «Dites ce que vous voulez, je vous le donnerai. » — « Non, tu ne me le donnerais pas et il me le faut. » Devant cette insistance, ma grand'mère remit la clef. A son réveil, elle se demanda ce que pouvait bien signifier un pareil rêve, et elle en fut préoccupée pendant plusieurs jours. Peu de temps après, un de ses enfants tomba malade et mourut. Elle se dit que le rêve qui l'avait affectée pouvait bien se rapporter à cette mort. Quelques années plus tard, ma grand'mère fit le même rêve, sa mère lui demanda de nouveau la clef de sa maison pour y prendre quelque chose d'indispensable. A la suite de ce rêve, autre mort d'un enfant; cette fois, plus de doute, le rêve avait annoncé la perte d'un enfant. Une troisième fois, ma grand'mère vit encore sa mère et entendit la même demande; à la suite de ce rêve, ma grand'mère fut dans la désolation, elle regardait tristement ses enfants, se demandant lequel allait encore la quitter. Elle ne se trompait pas, un autre enfant mourut. Une quatrième fois ma grand'mère vit sa mère et, cette fois, elle lui dit : « Voilà la clef de ta maison, je n'ai plus rien à y prendre. » Dès ce moment, ma grand'mère crut à la conservation des deux enfants qui lui restaient; dans la suite, elle les vit malades, elle les vit exposés, elle disait : « Ils ne mourront pas, ma mère m'a assuré n'avoir plus rien à prendre chez moi. » Ma grand'mère mourut à un âge très avancé, ayant ses deux enfants auprès d'elle.

Encore un autre. — Une mienne amie, habitant un village, allait souvent à la ville voisine, voir une de ses parentes, vieille demoiselle très vertueuse, que son entourage appelait la « sainte ». A chaque visite, la « sainte » ne manquait pas de parler de sa fin prochaine. Un jour, elle dit à sa parente au moment de la quitter : « A la prochaine fois, apportez-moi du thym, j'aime beaucoup cette plante, cela vous sera facile, puisque vous habitez près du Frigelet. » (lieu ainsi nommé parce que le thym y croît en abondance, thym en provençal, farigoule). « — Mais, puisque vous devez mourir, dit mon amie à sa parente, votre commission est inutile. — Si je meurs, je vous préviendrai. » Peu après, mon amie vit une nuit une grande clarté illuminer sa chambre et au milieu de cette clarté, la « sainte » se montra en costume de religieuse : robe de bure, corde à la taille et dit : « Adieu, je vous quitte. » Mon amie, se rappelant la promesse que lui avait faite la « sainte », de la prévenir de sa mort, ne douta pas qu'elle n'eût quitté ce monde, et ne pouvant aller le lendemain se rendre compte de la vérité, elle s'y rendit le surlendemain; elle apprit que la pauvre fille était morte à l'heure à laquelle elle s'était montrée et, détail curieux, on lui avait mis, pour l'enterrer, le costume du tiers ordre de Saint-François, dont elle faisait partie.

Que ceux qui, de parti pris, ne veulent pas croire au surnaturel, ou ceux qui l'ont étudié, expliquent ces faits à leur manière, moi je n'explique rien, je raconte ce qui m'est arrivé ou ce qui est arrivé à des personnes dignes de foi.

Si mes lettres vous importunent et si vous ne pouvez disposer d'un moment pour me le dire, quelques mots couverts dans un numéro de votre journal, à l'article correspondance, me renseigneront.

Agréez, Monsieur, mes salutations distinguées.

UNE ABONNÉE M. B.

A PROPOS DES RÉVÉLATIONS DE MARIE LATASTE

Nantes, 19 Janvier 1906.

Monsieur le Directeur,

Coabonné avec l'un de mes parents à l'*Echo du Merveilleux*, je viens de prendre connaissance du n° du 15 de ce mois de votre revue et de l'extrait des révélations de Marie Lataste qu'il contient. Cet extrait est exact, mais la personne qui vous l'a communiqué ne me semble pas en avoir saisi toute la portée. Voulez-vous me permettre de faire ressortir tout ce qu'il me paraît contenir.

1° Cet extrait est pris d'une lettre de Marie Lataste au curé de Mimbaste, son directeur spirituel, de qui elle avait reçu l'ordre de communiquer toutes ses révélations. Il importe de noter la date de cette lettre, qui est du *20 novembre 1843*, par conséquent, sous le règne de Louis-Philippe.

2° Je demande qu'on mette aussi en italiques, de même que le passage qui y a été ainsi reproduit dans l'extrait, le passage suivant :

« *Oui, ma fille, au souffle qui sortira de ma bouche, les hommes, leurs pensées, leurs projets, leurs travaux disparaîtront comme la fumée au vent.*

« *Ce qui a été pris sera rejeté, ce qui a été rejeté sera pris de nouveau. Ce qui a été aimé et estimé, sera détesté et méprisé; ce qui a été méprisé et détesté sera de nouveau estimé et aimé.*

« *Quelquefois, un vieil arbre est coupé dans une forêt, il n'en reste plus que le tronc; mais un rejeton pousse au printemps, et les années le développent et le font grandir, il devient lui-même un arbre magnifique, l'honneur de la forêt.* »

Est-il besoin de donner de longues explications à celui qui veut peser attentivement la date de la lettre et ce qui est dit dans ce dernier passage.

Qui avait été pris et était à cette époque sur le trône de France et qui a été rejeté ?

Quel est ce vieil arbre coupé dont il ne reste plus que le tronc ?

Quel est ce rejeton poussé sur le tronc qui devient lui-même un arbre magnifique, l'honneur de la forêt ?

Il me semble que cette allégorie n'est pas de nature à détruire la croyance à l'évasion de Louis XVII du Temple et à sa survivance qui se répand de plus en plus, et à couper court aux espérances *du petit nombre des légitimistes restés vraiment fidèles*, ainsi que s'exprime notre prophète l'abbé Souffrand, ancien curé de Maumusson, dont les prédictions, en parties réalisées, ont tant de crédit dans notre pays de Bretagne et spécialement dans notre région nantaise. Bien au contraire.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

L. X. Y.

UN GÉNÉRAL MOMIE

Nous avons récemment reproduit, d'après les *Mémoires de Marbot*, le curieux récit où il est question du corps du général Morland conservé dans un tonneau de rhum. Il paraît que l'histoire était due à l'imagination méridionale de Marbot. La vérité est toute autre. Voici, en effet, l'étude fort intéressante que nous devons sur ce sujet à M. Ernest Beauguitte.

Un énorme tonneau de rhum voyageait, il y a cent ans tout juste — c'était en décembre 1805 et en jan-

vier 1806 — à travers l'Europe. Il avait été expédié d'Austerlitz à destination de Paris. Mais ce fût de rhum n'était pas un fût ordinaire. Outre l'alcool, gloire des grandes et des petites Antilles, il renfermait le corps d'un général français, Morland, qui avait trouvé la mort, le 2 décembre 1805, dans la grande charge exécutée, sur le plateau de Pratzen, contre les gardes russes, et dont le nom, gravé sur l'arc de triomphe de l'Etoile, a été donné à un boulevard parisien.

On sera peut-être curieux de connaître ce qu'il advint de ce légendaire tonneau de rhum et par suite de quelles circonstances un des plus valeureux combattants de l'Empire y aurait pris une place inattendue.

Quand, dissipant le brouillard, parut ce fameux soleil d'Austerlitz dont Napoléon se plaisait à évoquer le souvenir, le maréchal Soult enlevait, non seulement le village morave de Pratzen, tout voisin d'Austerlitz, mais encore l'immense plateau du même nom, qui était le point culminant de la contrée, et par conséquent la clef du champ de bataille. Les Russes étaient battus. Mais le prince Joseph, frère de Napoléon, qui poursuivait l'ennemi à la tête du 4e bataillon d'infanterie dont il était colonel, se laissa emporter trop loin. Les chevaliers-gardes et les cuirassiers du grand-duc Constantin, frère de l'empereur de Russie, chargèrent le bataillon, l'enfoncèrent et lui prirent son aigle.

La cavalerie russe s'avançait rapidement pour appuyer le succès momentané des chevaliers-gardes, lorsque Napoléon lança contre elle les mameluks, les chasseurs à cheval et les grenadiers à cheval de sa garde, sous les ordres du maréchal Bessières et du général Rapp. Sanglante mêlée ! La victoire resta à nos troupes, mais les Français perdaient huit mille tués et blessés. A la tête de son régiment des chasseurs de la garde, Morland avait été blessé à mort. Deux heures plus tard, il expirait sous les yeux mêmes de l'empereur, qui le fit général sur le champ de bataille.

Napoléon pleura ce brave qui disparaissait à la fleur de l'âge, à trente-quatre ans, et dont la courte vie avait été marquée par de nombreuses actions d'éclat. Puis, toujours attentif à exciter et à entretenir l'émulation parmi les troupes, l'empereur décida que le corps du général serait déposé dans un monument qu'il se proposait de faire ériger à Paris, au centre de l'esplanade des Invalides.

Ici passons la plume au baron de Marbot :

« Les médecins n'ayant sur le champ de bataille ni le temps ni les ingrédients nécessaires pour embaumer le corps du général, l'enfermèrent dans un tonneau de rhum qui fut transporté à Paris ; mais les événements qui se succédèrent ayant retardé la construction du monument destiné au général Morland, le tonneau dans lequel on l'avait placé se trouvait encore dans l'une des salles de l'Ecole de médecine quand Napoléon perdit l'empire en 1814. Peu de temps après, le tonneau s'étant brisé par vétusté, on fut très étonné de voir que le rhum avait fait pousser les moustaches du général d'une façon si extraordinaire qu'elles tombaient plus bas que la ceinture.»

Et Marbot conclut, mélancoliquement :

« Aimez donc la gloire et allez vous faire tuer pour qu'un olibrius de naturaliste vous place ensuite dans sa bibliothèque, entre une corne de rhinocéros et un crocodile empaillé ! »

A la vérité, les faits tels que les a présentés Marbot, ne brillent point par l'exactitude. N'oublions pas que l'auteur des *Mémoires* était quelque peu méridional.

Quelle créance faut-il accorder à l'anecdote, macabre et plaisante tout ensemble, du tonneau de rhum ?

Il semble bien que Morland fut embaumé, le jour de sa mort, et avec infiniment de soin, par le chirurgien, et qu'il prit la route de Paris non sur un vulgaire haquet, mais sur un char funèbre décoré de drapeaux et précédé de la pièce de canon russe dont le boulet à mitraille avait frappé le général.

Voici ce qu'on peut lire, dans un journal de la Meuse, le *Narrateur*, du 10 janvier 1806 :

« Des personnes dignes de foi du bourg de Void, village entre Toul et Commercy, nous assurent qu'on y a vu passer, il y a quelques jours, le cercueil renfermant les dépouilles mortelles de M. le colonel Morland, tué à la bataille d'Austerlitz, qu'on transportait à Paris par ordre de l'empereur. C'est M. Larrey, chirurgien de la garde impériale, qui les a embaumées.»

Il y a tout lieu de le croire, Napoléon n'eût point permis que le brave Morland s'en allât vers Paris, sur les chemins de l'Europe, dans un tonneau de rhum. Au surplus, le « docteur » Larrey, comme l'appelle Marbot, était un ami de Morland. Il avait bien sous la main tous les ingrédients nécessaires à l'embaumement, et il était présent à Austerlitz, car, on le voit, le jour même de la bataille, panser un sous-officier russe, repêché par Marbot dans l'étang de Satschan.

Quelque goût que l'on ait pour le merveilleux, il convient d'inscrire au compte de la légende l'anecdote du tonneau de rhum et des triomphantes moustaches de Morland « tombant plus bas que la ceinture ». Résignons-nous à ne pas faire entrer le commandant des chasseurs de la garde en concurrence avec Philippe-Adam de Custine, ce lieutenant général de la Révolution que sa moustache épaisse et longue avait fait surnommer, par l'armée française, le « général Moustache ».

Morland, lui, reste le « général Momie ».

Après la légende, l'histoire.

Le glorieux Morland était mort depuis près de treize années lorque, en 1818, un certain nombre de journaux français révélèrent au public ému que les corps de deux officiers généraux se trouvaient exposés dans le cabinet d'anatomie de l'Ecole de médecine de Paris. On citait les noms : Morland, tué à Austerlitz, et le

colonel Jean Barbanègre, frappé d'un boulet de canon à Iéna. Les deux corps figuraient, disait on, dans le cabinet d'anatomie de l'école, avec l'inscription : « Momies données par M. le baron L... (Larrey), chirurgien en chef. »

Un petit journal de l'époque, les *Catilinettes des annales de la mère Michel*, possédait un rédacteur avisé qui chercha et trouva une explication au cas Morland. Les honneurs du Panthéon (il ne s'agissait plus du monument de l'Esplanade) avaient été destinés au commandant des chasseurs de la garde impériale. Mais il fallait, pour que l'inhumation dans le temple de la Gloire fût autorisée, un certain nombre d'années de généralat, et les chefs du service de santé de la garde reçurent l'ordre de tout employer pour conserver la dépouille mortelle du nouveau général. Morland fut donc embaumé avec soin, et son corps, parfaitement intact, fut, durant plusieurs années, l'objet de la vénération du chirurgien de la garde.

« Le digne baron (Larrey), qui n'a compté — disent les *Catilinettes* — les jours de sa carrière toute militaire que par des services rendus à l'humanité, a rempli dans cette circonstance ses devoirs d'une manière qui ne peut laisser aucun doute sur la nature de ses sentiments. Une nouvelle organisation laissait dans le cabinet de l'hôpital de la garde, comme simple pièce de curiosité, les restes du général, conservés avec tant de soin et qu'il n'était plus question de transporter au Panthéon. M. le baron L... les fit déposer dans le cabinet de l'Ecole de médecine, où les savants, les braves, les citoyens de tous pays peuvent payer chaque jour au c urage et à l'honneur un juste tribut.

« Ce n'est point une pièce anatomique utile aux étudiants, et l'inscription qui la désigne pour une momie est pour les savants : c'est le titre physique sous lequel elle figure dans le cabinet de l'école. Ce titre peut changer quelque chose aux idées qui doivent naître à la vue de ce corps absolument intact, auquel ne manque que l'âme échappée par ses nombreuses blessures. Je conviens qu'il méritait un autre asile, mais le chef de notre chirurgie ne pouvait faire un autre choix. »

La révélation des journaux de Paris et l'article des *Catilinettes*, qui prétend à justifier Larrey, jetèrent quelque étonnement par toute la France, où l'on n'était pas aussi blasé qu'aujourd'hui.

A la fin de cette même année 1818, la famille de Morland, qui recherchait en vain, depuis les premiers mois de 1806, le corps du courageux soldat aimé de Napoléon, le réclama au Gouvernement. Il lui fut immédiatement restitué le 4 novembre.

M. Delassus, beau-frère du général, lieutenant-colonel de dragons à Etampes, partit de Paris pour accompagner le char funèbre de Morland jusqu'à Souilly (Meuse), village natal du général.

Le surlendemain, la garde nationale à pied et à cheval de Souilly, le maire, les notables, le clergé, venaient recevoir le convoi et rendre à leur illustre compatriote, mort dans les plaines moraves, les honneurs militaires et religieux.

Le corps de Morland, embaumé non au rhum, mais au sublimé, et renfermé dans un cercueil de plomb, fut inhumé à côté du chœur de l'église, dans un mausolée dû au ciseau d'un sculpteur verdunois, et qui porte trois inscriptions en or gravées sur une plaque de marbre noir. L'une d'elles place le tombeau « sous la sauvegarde des dignes compatriotes du jeune guerrier ».

Il est bien gardé. Depuis quatre-vingt-sept ans, Morland repose enfin dans la paix sereine de la tombe, sous les voûtes mêmes de l'église dont les cloches bercèrent sa petite enfance. Et personne — à quoi bon ? — ne songe à l'exhumer pour se rendre compte si Larrey l'a soigneusement embaumé, si le temps a ravagé son visage, s'il est vrai que l'alcool l'a fait passer au rouge brique et si les moustaches du général Momie lui tombent réellement plus bas que la ceinture.

ERNEST BEAUGUITTE.

ÇA ET LA

Quelques souvenirs sur le Dr Slade

Un de nos lecteurs nous adresse sur le Dr Slade quelques souvenirs personnels qui nous ont paru très intéressants :

« J'ai beaucoup connu le Dr Slade lors de son dernier séjour à Paris et nos séances, faites toujours à nous deux, m'ont paru fort intéressantes. La première fois que je me suis présenté chez lui, à peine il avait posé ses mains sur les miennes, j'ai senti comme une décharge de la Pile de Volta; ensuite il a tenu pendant quelques minutes sous la table une ardoise qu'il a retirée couverte d'écritures diverses, en plusieurs langues différentes. Il faut vous dire que la table était haute sur ses pieds, en sorte qu'en se baissant un peu, on pouvait voir l'ardoise tenue par le médium; son esprit familier, un Indien nommé Owasswo, se manifesta en remuant et en déplaçant les meubles, en me tirant ma redingote, et finalement un bras nu étant sorti du coin de la table, m'a retiré de la poche mon mouchoir et après y avoir fait un nœud le replaça dans ma poche.

« Nos séances, toujours à nous deux, continuaient toutes les semaines ; d'abord dans le logement de Slade, au quartier des Champs-Elysées, ensuite à l'hôtel Burgundi, au coin de la rue Saint-Honoré, et puis au Grand-Hôtel. A l'hôtel Burgundi c'était au rez-de-chaussée ; en face de la fenêtre, il y avait un bec de gaz, en sorte que la chambre était suffisamment éclairée. Du reste, Slade n'avait pas besoin d'obscurité, car Owasswo mettait tout en mouvement. A chaque séance, il y avait la matérialisation d'un esprit que j'avais connu dans sa vie terrestre. Cette forme vaporeuse, mais très distincte, avait l'air de sortir de la table pendant que je tenais les deux mains du médium et que je retenais ses jambes avec les miennes. Du reste, le truc n'était pas admissible, car Slade était fort maladroit

de ses mains à cause d'un commencement de paralysie, et puis Owasswo remuait les draperies des fenêtres et du lit à une assez grande distance du médium.

« Au Grand-Hôtel, un pot à eau posé par terre près de la toilette est de lui-même venu à nous en traversant la chambre. Une autre fois, Slade avait tendu à travers la chambre une ficelle à laquelle était suspendu un morceau de toile de la grandeur d'un grand mouchoir de poche. Dans cette toile, nous avons pratiqué une ouverture. Au bout de quelques instants, dans l'ouverture, apparut une main de femme tenant des fleurs que j'ai gardées. C'étaient trois roses, avec des tiges qui ne portaient aucune trace de section. Il y avait comme de la rosée dessus, et les tiges avaient l'air d'être arrachées. Quand Slade tombait en transe, il était contrôlé par les esprits d'Owasswo, de Cluck et du juge Davis. Tous les contrôles étaient différents. Malheureusement, quelquefois un esprit inférieur s'emparait du médium, alors il fallait se garder de continuer la séance. »

Charlatans américains

De singuliers charlatans viennent d'être arrêtés à New-York. Ils avaient fondé, au capital de cinq millions de francs, une Société thaumaturgique pour ressusciter les morts.

On les a fourrés en prison, à la requête des héritiers épouvantés.

Une pétition au Sénat

Parmi les pétitions reçues par le Sénat, figure celle-ci, d'une assez savoureuse originalité :

« Pétition n° 71 : M. Loiseleur, commis des Ponts et chaussées au Havre, prétend être constamment sous l'influence de l'hypnotisme, et s'adresse au Sénat pour faire cesser cet état de choses. »

Renvoyé à la Commission compétente.

Une vision d'Emile Augier

Emile Augier, qui ne connut jamais le spiritisme et restait un cerveau sain et équilibré, se plaisait à raconter entre intimes cette aventure nocturne qui lui arriva aux environs de sa quinzième année. Il avait perdu son père depuis quelque temps déjà. Il conservait jalousement, en souvenir de celui-ci, une petite bague qu'il portait continuellement sur lui et à laquelle il tenait beaucoup. Le hasard voulut qu'il la perde un jour. Il s'aperçut du malheur alors qu'il était encore dans la rue. Il retourna en hâte chez les amis d'où il venait, dans toutes les maisons qu'il avait visitées, car il avait la certitude absolue que la bague était encore à son doigt une heure auparavant. Toutes ses recherches furent vaines et il arriva chez lui désespéré et profondément affecté! La chambre fouillée de fond en comble par acquit de conscience, il se mit au lit, bien persuadé qu'il ne retrouverait jamais le bijou. Il dormit mal, d'un sommeil lourd, agité et peuplé de mauvais rêves. Vers deux heures du matin, il ressentit sous la nuque l'impression exacte d'un souffle humain et « comprit » que quelqu'un se tenait derrière lui. Haletant et complètement réveillé maintenant, le front glacé de sueur, il n'osait se retourner, et ce souffle sur son cou lui faisait à la longue l'effet d'une brûlure.

La souffrance, l'angoisse fut si intolérable qu'il fit brusquement volte-face. A côté de son lit il aperçut un corps blanc, vaporeux qui pouvait avoir assez — d'après son récit — l'aspect du sympathique B. P. Le visage très net lui permit par exemple de reconnaître distinctement son père. Celui-ci se pencha tout près de l'oreiller et murmura :

— La bague est sur la cheminée.

Puis l'apparition s'évanouit.

Augier resta une bonne heure muet d'épouvante et sans oser faire un mouvement. Ce ne fut qu'à l'aube que, les yeux battus de fièvre, il se décida à se lever. Doutant maintenant s'il n'avait point été le jouet d'un affreux cauchemar, il se précipita vers la cheminée qu'il avait fouillée et examinée dans tous ses recoins la veille au soir. La bague se trouvait à côté d'une petite coupe et placée en évidence.

Spirites poursuivis en diffamation

La police de Saint-Gall, qui recherche toujours les auteurs d'un vol de 100.000 francs au préjudice des chemins de fer de Berne, a reçu dernièrement une lettre, provenant d'une société de spirites, dans laquelle le signataire affirmait que les 100.000 francs se trouvaient dans la cave d'un certain M. T..., sans que celui-ci en sût rien d'ailleurs. La missive ajoutait que le fameux pli était dans un vieux chapeau.

Peu soucieuse du ridicule, la police a perquisitionné à l'endroit indiqué, mais en vain.

Or, l'employé dont la cave a été l'objet d'une perquisition, porte plainte pour diffamation contre la Société des spirites de Zurich. On s'attend à des débats de la plus haute curiosité.

Jets de pierres

Le journal *The Mirror* de Pont-d'Espagne, à Trinidad, relate que dans un hôtel restaurant de Queen street, dans cette ville, se sont produits récemment des phénomènes qui ont vivement ému la population.

Pendant plusieurs jours, cette maison a été bombardée d'une quantité innombrable de pierres dont il fut impossible de découvrir la provenance.

Puis furent entendus des bruits caractéristiques comme si l'on pulvérisait du verre ; des objets s'élevaient des tables et du sol et, passant à travers les murs, allaient frôler les gens dans leurs chambres; des chaises s'agitaient et se renversaient, et une cage d'oiseau se détacha du mur et tomba sur le parquet.

Un médecin, homme de grand talent et de sens rassis, qui était à cet hôtel soignant un malade, assista à ces diverses manifestations ; il les étudia de près, et constata que rien de visible ne pouvait les expliquer et que les objets inertes se mouvaient comme de leur propre initiative. Il résumait son impression par ces mots : « J'ai été *assommé* par l'évidence des faits. » H. R.

Paralytique guérie par la peur.

On lit dans le *Pèlerin* :

« A Eden Koden, localité située dans le Palatinat, une femme qui était paralysée et gardait le lit depuis dix ans a été guérie d'une manière vraiment extraordinaire. Le

10 août dernier, un orage épouvantable, accompagné de grêle, s'était abattu sur la région et avait anéanti tout le vignoble. La tempête était tellement violente, les grêlons tombaient avec un tel fracas, et il régnait une obscurité telle que tout le monde croyait le dernier jour arrivé. Saisi de frayeur, la paralytique sauta à bas de son lit : non seulement elle pouvait se tenir debout, mais elle pouvait aussi faire usage de ses jambes. Comme il n'y a pas eu de rechute depuis, cette personne a été vraiment guérie par la tempête. »

Les animaux mélomanes.

Voici une anecdote peu connue extraite de la *Décade philosophique*.

La *Décade* contient la relation détaillée d'un concert qui fut offert le 10 prairial, an IV, à Hans et Marguerite, deux éléphants du Jardin des Plantes. L'air *O ma tendre Musette*, exécuté en *ut* mineur sur le basson solo, leur fit prendre des attitudes mélancoliques. Aux accents mouvementés du *Ça ira*, Marguerite fut « transportée d'une sorte de fièvre », cependant que Hans, pachyderme de réaction, demeurait « froid et circonspect ». La suave harmonie de l'adagio de *Dardanus* « les plongea dans une douce langueur ». Et l'orchestre — deux violons, une basse, un cor et une clarinette — dut interrompre brusquement l'ouverture du *Devin du Village*, parce que Hans, à l'audition de ce gai prélude, devint « extrêmement entreprenant », ce qui, conclut la *Décade* avec raison, eût pu tourner à l'indécence.

Un faux et un vrai pressentiment

« L'adjudant, qui était un de mes pays, me fit ses adieux en m'embrassant, disait-il, pour la dernière fois. Il avait le pressentiment qu'il n'en reviendrait pas. Pendant trois mois, on le crut mort, mais il n'était que prisonnier. Moins heureux que lui, un de mes intimes amis, un sergent-major, qui, lui aussi, avait des idées noires, et qui nous répétait souvent qu'il ne verrait pas finir la campagne. Un boulet de canon le coupa en deux, quelques minutes après que je lui eusse serré la main. » (*Mes campagnes sous la République et l'Empire*, par Philippe-René Girault. — *Revue rétrospective*, par Paul Cottin et Georges Bertin. Paris, 1830, t. XI, p. 176.)

Pressentiment du brave La Tour d'Auvergne

« Ayant reçu du gouvernement, raconte le maréchal Moncey, le titre de premier grenadier de France, il s'empressa de m'en donner avis en ajoutant ces mots remarquables : « *C'est là mon brevet de mort !* » Cette mort, dont il avait le pressentiment et qu'il allait invoquer pour mettre le sceau à sa noble carrière, il l'a trouvée au milieu des grenadiers dont on l'avait fait le chef. » (Ib. p. 236.)

Le médium guérisseur Pradié

Le médium guérisseur Pradié, que Mme Louis Maurecy a présenté naguère à nos lecteurs, a excité la jalousie de la Faculté, qui a déposé contre lui une plainte en exercice illégal de la médecine. Le seul résultat acquis jusqu'à présent de cette plainte a été d'augmenter la foule des malades qui viennent demander le soulagement de leurs douleurs au guérisseur.

A TRAVERS LES REVUES

LES MATÉRIALISATIONS D'ALGER ET LES CRITIQUES.

L'*Initiation*, sous la signature de Papus, publie cette étude intéressante sur les expériences du professeur Richet :

Toute idée nouvelle soulève l'hostilité de certains cerveaux pour lesquels l'humanité a atteint le summum possible d'évolution intellectuelle. De profonds calculateurs avaient découvert qu'au-dessus d'une vitesse de 30 kilomètres à l'heure l'air serait raréfié à tel point dans les wagons que les pauvres voyageurs tomberaient tous inanimés. Or, il suffisait d'aller dans un wagon marchant à 90 kilomètres à l'heure pour démontrer par le fait l'inanité de ces calculs transcendants.

Il en est de même pour les faits psychiques. Beaucoup de critiques exercent leur verve sans jamais être allés en wagon, pardon, sans jamais avoir assisté à une séance sérieuse.

Si un monsieur qui n'a jamais été dans les mers polaires s'avisait de traiter d'idiots les récits des voyageurs revenant de faire une expédition, ledit monsieur serait vite remis à sa place d'ignorant par les chercheurs sérieux.

On oublie trop que la première condition pour critiquer des faits psychiques aussi délicats que les phénomènes de matérialisation serait... d'en avoir vu ; mais il paraît que c'est trop demander.

Voici un savant éminent comme William Crookes qui constate des faits psychiques tout nouveaux, et c'est à peine si, parmi les huées de ses collègues des deux mondes, il se trouve quelques marques d'encouragement données par une demi-douzaine de chercheurs indépendants. Un professeur de l'École de médecine de Paris se dérange et fait un long voyage pour aller se rendre compte de faits du même genre que ceux constatés par Crookes. Sachant d'avance la bonne foi de ses collègues en pareille occurrence, le professeur Ch. Richet prend les précautions les plus minutieuses contre la fraude possible. Il fouille tous les coins et les recoins de la salle d'expériences, il cloue les portes et les fenêtres, il se rend compte des diverses manières dont une tricherie pourrait avoir lieu et il réfute chaque objection, non pas théoriquement, mais expérimentalement. De crainte d'hallucination, il obtient à la fois cinq épreuves du phénomène par des appareils photographiques différents. Il revient et publie ses observations des faits sans aborder une théorie quelconque, et aussitôt les critiques commencent.

En général il est entendu que tout chercheur qui a constaté des faits de ce genre est un aliéné ou un naïf.

Personnellement j'ai fait peu de publicité concernant les faits de matérialisation que j'ai constatés, parce que depuis longtemps je suis classé, par les hommes « à idées reçues » chers à Flaubert, dans la classe des incurables hallucinés.

Dès que Richet annonce le résultat de ses recherches, le chœur des bons apôtres entonne son petit air : « Ce pauvre Richet, si jeune, si plein d'avenir et déjà si malade ! Il a photographié un fantôme et il croit vraiment que c'est arrivé ! Pauvre garçon, déjà presque spirite, une si belle place à prendre ! et comme il a été facile à mystifier ! »

Il suffit en effet, dit un critique dont j'estime tout spécialement le talent médical, le docteur Valentin, il suffit des quelques objets suivants pour expliquer les farces faites au naïf professeur :

1° Un piquet en fer planté dans une chaise et sur lequel on placera à l'occasion :

2° Une tête de négresse en carton;

3° Il faudra aussi une tête en carton reproduisant les traits du médium pour remplacer cette demoiselle sur la chaise pendant qu'elle se promènera vêtue en fantôme dans l'assistance;

4° Un manche à balai de 1 mètre à 1 m. 50 de hauteur pour faire le fantôme derrière le rideau;

5° Un masque représentant les traits du fantôme;

6° Une barbe postiche pour jouer le fantôme quand il se promène dans la salle;

7° Un édredon ou, tout au moins, un traversin pour faire le corps du fantôme attaché au manche à balai;

8° Un ou deux draps de lit ou quelques mètres de gaze pour faire les draperies blanches;

9° Un casque pour jouer le fantôme en promenade;

10° Un turban pour recouvrir le casque au besoin;

11° N'oublions pas les pinces, les épingles, les corsages de rechange et autres menus objets utilisés pendant la séance de matérialisation.

Et bien! ce qu'il y a de plus étonnant que le phénomène lui-même, c'est que cette masse d'objets qui forme bien près d'un demi-mètre cube en volume, s'évanouit comme par enchantement aux regards scrutateurs des assistants avant et après la séance.

L'édredon se dissipe en fumée ainsi que le manche à balai, le médium est joliment habile, et l'explication des phénomènes par cette méthode est bien plus difficile à admettre que toute autre hypothèse, même spirite.

Ce qui nous console, c'est que le docteur Valentin, ancien élève de Richet, n'a jamais vu de séance de matérialisation.

Nous allons examiner ses critiques expérimentalement.

Si l'on se procure les divers objets énumérés ci-dessus, on se rend de suite compte que leur mise en place demande un temps considérable et qu'en supposant que le médium ait pu les avoir à sa disposition et les cacher, il n'aurait jamais eu le temps matériel nécessaire pour monter et démonter son mannequin tout en se déshabillant elle-même.

De plus, nous avons fabriqué un mannequin d'après les indications du docteur Valentin, et, après avoir constaté le temps nécessaire au montage et au démontage, nous avons répété les expériences photographiques. Elle donnent complètement raison, à notre avis, aux conclusions du professeur Richet.

Parlons maintenant des raisons pour lesquelles ces phénomènes ne sont pas encore bien étudiés par les savants impartiaux.

Cela vient de l'absence d'un laboratoire d'études vraiment bien monté, et l'absence de ce laboratoire ne provient ni du manque de fonds ni du manque de chercheurs, comme on le dit dans certains milieux. Elle provient seulement de la basse jalousie de certains contre les expérimentateurs connus. T elle est la vraie vérité.

Il y a en France des expérimentateurs très au courant de ces questions, comme de Rochas, Richet, Darget, le docteur Joire, Maxwell, M. Louis Lemerle, Gabriel Delanne, Camille Flammarion, G. Montorgueil et d'autres habitués au maniement des médiums.

Or, les diverses Sociétés psychiques ont une peur affreuse des hommes compétents, et elles se cantonnent dans l'étude purement théorique et statistique des faits de télépathie et de conscience subliminale.

Le secret des faits de matérialisation réside non pas tant dans l'ap parition que dans le médium, et tout laboratoire sérieux dev rait comporter un plancher enregistreur du poids supportant le fauteuil du médium et de ses aides quand il y en a.

On verrait alors que toute matérialisation totale est accompagnée de la dématérialisation partielle des organes physiques du médium. Il y a là un mystère physiologique que nous avons personnellement beaucoup étudié expérimentalement.

Des êtres humains peuvent, comme des fleurs ou des animaux, être dématérialisés et rematérialisés à distance. Que nos lecteurs au courant de ces questions méditent les faits suivants et ils en sauront vite très long sur la cause la plus fréquente des matérialisations véritables et sans fraude.

LA LAMPE MERVEILLEUSE DU PRINCE DE SAN SEVERO

Du *Gaulois* cet extrait d'un article qui laisserait croire que la découverte d'un corps ayant les propriétés du radium remonterait à plusieurs siècles déjà.

C'était en 1752. Le prince de San Severo s'occupait à manipuler quelque mystérieux produit de sa composition, des substances phosphoriques extraites de cerveaux humains, nous dit-il. Que cherchait-il? Le prince, dans la suite, ne s'en souvint plus. La matière qu'il maniait ressemblait à de la graisse ou à du beurre amolli par la chaleur de l'été. Une lampe, approchée par inadvertance de ce produit, en fit jaillir soudain une belle flamme pure. Durant six heures, le prince la regarda brûler sans défaillance. Elle oscillait seulement très fort lorsque son support cessait d'être perpendiculaire au sol. Un faux mouvement de Raimondo di Sangro jeta par terre la lampe, qui s'éteignit. Tout effort fut vain pour la rallumer. Le prince se souvint que deux autres récipients contenaient de cette substance enchantée. Il les alluma sans difficulté par le même procédé.

On était alors au commencement de novembre 1752. Le prince San Severo, ébloui de sa découverte, en fit part à deux de ses amis : l'un, le Cav. Giovanni Giraldi, Florentin, et l'autre, l'abbé Nollet, membre de l'Académie des sciences et professeur de physique du dauphin.

Les lettres du prince furent publiées en 1753, à Florence, dans les *Nouvelles Littéraires*, puis en brochures, dont l'une est intitulée : « Lettres écrites par M. le prince de San Severo, de Naples, à M. l'abbé Nollet, de l'Académie des sciences, à Paris, contenant la relation d'une découverte qu'il a faite par le moyen de quelques expériences chimiques, et l'explication physique de ses circonstances. Première partie. A Naples, chez Joseph Raimondi. MDCCLIII, avec approbation. »

L'année suivante, cette première brochure était confirmée par une autre : « Dissertation sur une lampe antique trouvée à Munich, en l'année 1753, écrite par M. le prince de San Severo, pour servir de suite à la première partie de ses lettres à M. l'abbé Nollet, à Paris, sur une découverte qu'il a faite dans la chimie, avec l'explication physique de ses circonstances. A Naples, MDCCLIV, avec approbation. »

Dans ces lettres, le prince entretenait l'abbé tout au long de sa découverte. Il dépeignait ses impressions devant ce phénomène inattendu, qu'il étudiait « avec la complaisance d'un tendre amant qui contemple le portrait de sa maîtresse ». Il ne pouvait s'en éloigner, car, dit-il, dans le langage à la mode du temps : « Je sentais dans mon cœur un mouvement secret qui me portait à toute heure vers l'objet de mes amours. »

Cette extase dura de novembre à mars. L'émerveillement du prince allait croissant, comme il constatait que la mystérieuse substance brûlait sans se consumer et sans rien perdre de son volume ni de son poids. Etait-ce donc la lumière éternelle, à laquelle les anciens avaient cru et dont le hasard venait d'illuminer un palais napolitain?

Le Gérant : GASTON MERY.

Paris. — Imp. Jean Gainche, 15, rue de Verneuil.
Téléphone 724-73